

COMPTE RENDU D'ACTIVITE

Association TARN ESPOIR



179 Avenue Albert 1^{er}
81100 Castres
&
32 rue Cantepau
81000 Albi

2022

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Missions et services	p. 03
Organigramme	p. 04

CAARUD

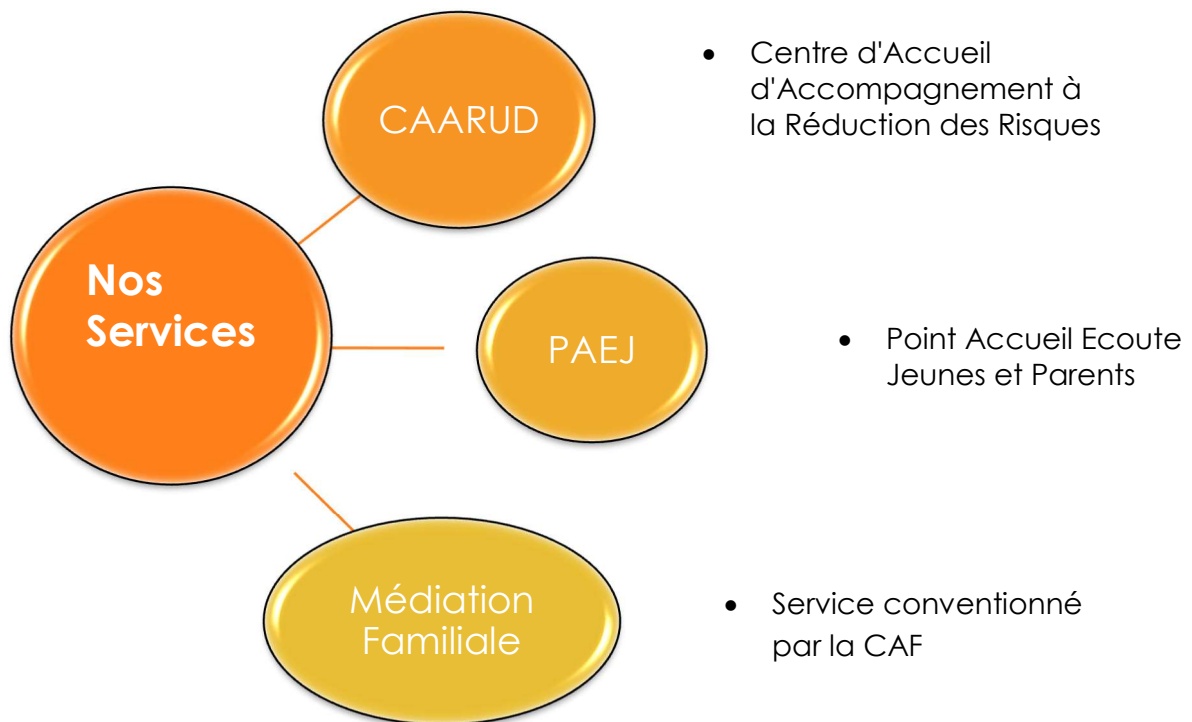
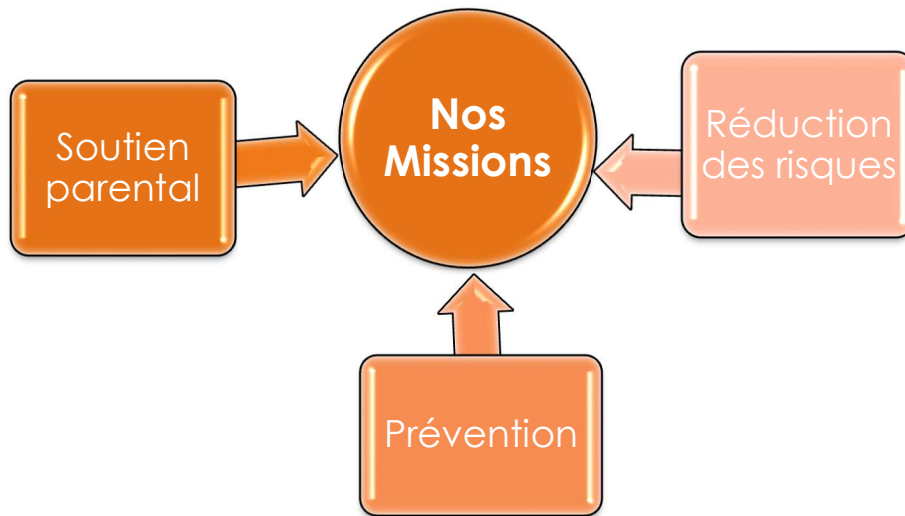
Présentation du Caarud	p. 05
Modalités d'intervention et bilan d'activité	p. 09
- Permanences fixes	p. 10
- Ateliers et dossiers RDR	p. 12
- L'unité mobile	p. 12
Action spécifiques	p.15
- Journée de dépistage VIH et Hépatite par TROD	p. 15
- L'auto-prélèvement et prélèvement coopératif	p. 16
- Prenoxad : Présentation formation et délivrance	p. 16
- Le Festif	p. 17
- Les actions en milieu carcéral.....	p. 18
- Accompagnement des professionnels et usagers de centres d'hébergement à la RDR de substances psychoactives	p. 20
Mise en lumière de l'évolution des demandes, pratiques, problématiques et accompagnements	
- Evolution des pratiques de consommation	p. 21
- Le soutien des usagers dans l'accès aux soins	p. 23
- L'accompagnement social	p. 24
- L'accompagnement psychologique	p. 25
Perspectives 2023	p. 26

MEDIATION FAMILIALE

Présentation du service	p. 28
- Objectifs généraux	p. 30
- Zone d'intervention	p. 31
- Contenu de l'action	p. 31
- Type d'orientations – Prescripteurs	p. 32
Activité du service de médiation	p. 33
Bilan du partenariat	p. 38
Analyse des pratiques et formations	p. 39
Perspectives 2023	p. 39

Présentation du service	p. 41
Entretiens individuels	p. 45
- Sur site	p. 45
- Aller vers	p. 46
• Permanence Gaillac	p. 47
• Promeneur de Net	p. 47
• Etablissements scolaires	p. 48
• Mission locale jeunes Tarn Sud et Nord	p. 50
- Activité globale	p. 53
• Les jeunes	p. 54
• Les parents	p. 57
• Les entretiens familles	p. 58
Actions collectives	p. 59
- Activité globale	p. 60
- Modalités pratiques	p. 61
- Thématiques abordées	p. 61
- Conclusion et perspectives	p. 62
Actions partenariales	p. 63
- Maison Des Adolescents	p. 63
- Protection Judiciaire de la Jeunesse	p. 64
- Sanitaire	p. 65
- Missions locales	p. 65
- Etablissements scolaires	p. 65
- Protection de l'enfance	p. 66
La coordination du dispositif Promeneur du Net	p. 68
Eléments de contexte	p. 69
Les différents axes de développement de la mission de coordination	p. 69
- L'accompagnement des Promeneurs du Net du Tarn	p. 69
- L'animation du réseau départemental	p. 70
- L'accompagnement des nouvelles candidatures	p. 71
- La formation	p. 72
- L'outil d'évaluation	p. 72
- La communication	p. 72
- Le réseau national et régional des coordinateurs du dispositif	p. 73
- Le réseau partenarial	p. 73
Bilan Global 2022 et perspectives 2023	p. 74
Annexes	
- Permanence PAEJ lycée La Borde Basse Castres	p. 76
- Permanence PAEJ MISSION LOCALE Mazamet	p. 81

PRESENTATION DE LA STRUCTURE



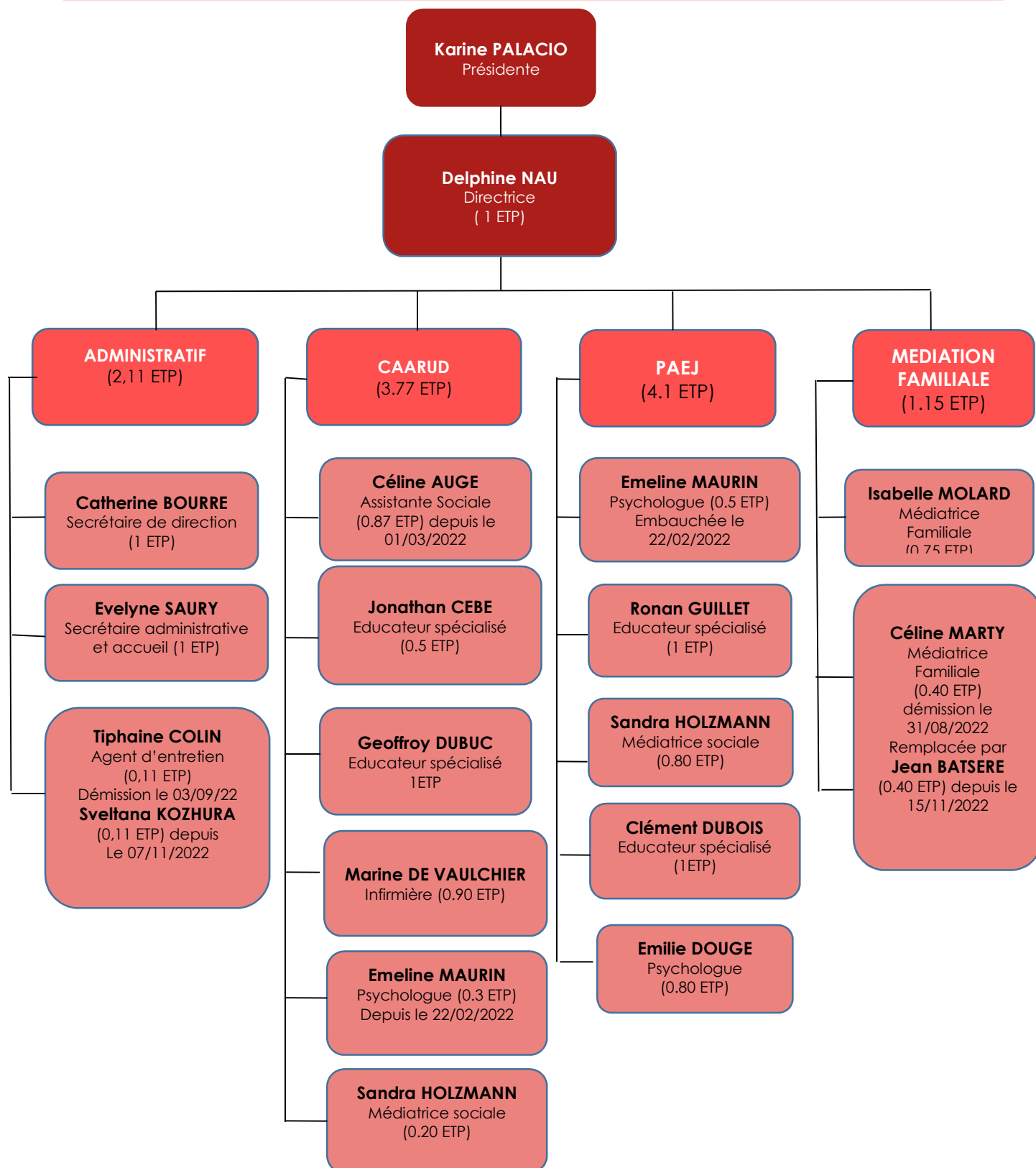
BUREAU

Présidente : Karine PALACIO

Trésorière : Agnès CADOU

Secrétaire : Florence VINCENS

ORGANIGRAMME



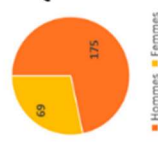
LE CAARUD

Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la réduction des
Risques pour les Usagers de Drogues

LE CAARUD

un service de réduction des risques à destination des usagers de produits psychoactifs

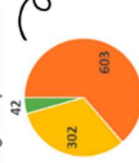
File active du CAARUD



244 personnes accueillies
dont 98 nouvelles

3 Permanences collectives

Passages en permanence

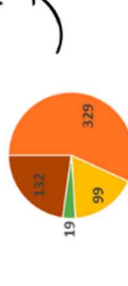


958 passages
+352 diffusions à des pairs

Unités mobiles sur 4 secteurs



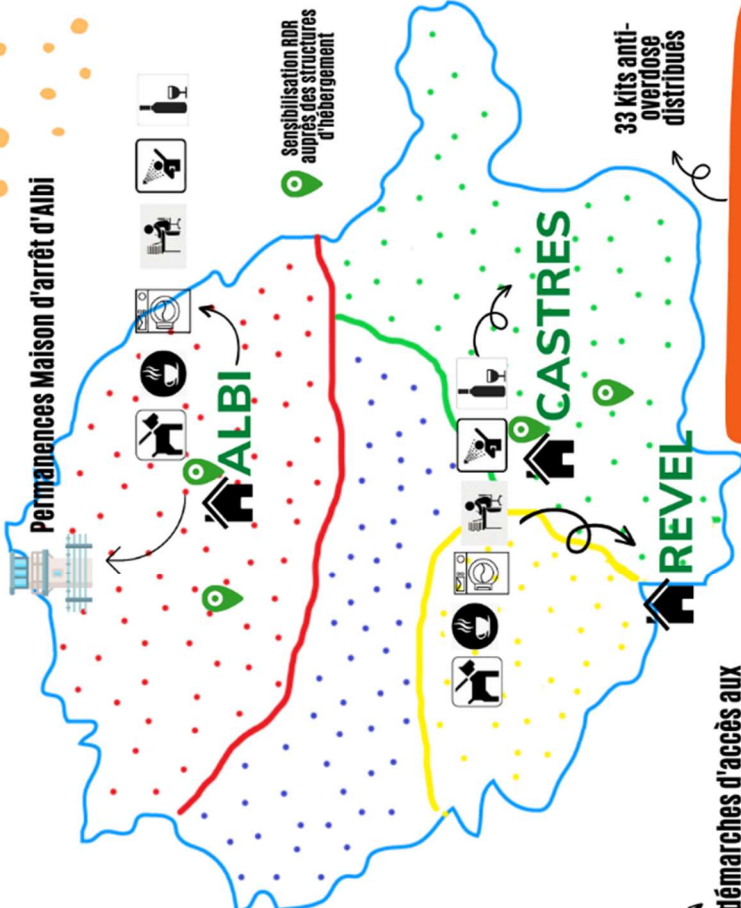
570 passages
+299 diffusions à des pairs



■ Nord ■ Sud-ouest ■ Sud-est ■ Ouest



*PES : Programme d'Echange de Seringues



+52 références de matériel
5882 Kits base par inhalation distribués

197 démarches d'accès aux droits
31 entretiens individuels avec la psychologue

Perspectives 2023



PERMANENCE FESTIVE

Les Ateliers RDR

Dépistage mobile

Lieu ressource en RDR pour les équipes des centres d'hébergement

Service médico-social financé par :



VALEURS DU SERVICE

Les trois grands principes de l'accueil au sein du CAARUD sont la **Gratuité**, l'**Anonymat** et la **Confidentialité**.

Le public accueilli au CAARUD consomme tout type de produit(s) psychoactif(s), licite(s) ou illicite(s), quel que soit le type d'usage : expérimental, récréatif, régulier ou inscrit dans une dépendance.

Certains usagers se trouvent dans une grande précarité sociale ainsi que détachés de toute forme de lien social.

Également souvent détachés d'une prise en charge soignante, psychique, sociale ; les usagers qui viennent au CAARUD peuvent parfois manifester des attitudes de retrait, de distance lors des premières rencontres et des premiers contacts avec le service.

A contrario, certains usagers viennent sur le service grâce au bouche à oreille (amis notamment), facilitant leur confiance vis à vis du service.

La distribution du matériel à dessein d'une réduction des risques sanitaires est envisagée par le CAARUD comme un outil de travail de la relation avec l'utilisateur.

En effet, lorsqu'ils viennent chercher leur matériel au CAARUD, les usagers sont en contact avec les professionnels de l'équipe.

Nous saisissons ceci comme une opportunité pour créer du lien avec eux, en passant par différentes modalités :

→ **la considération de l'utilisateur comme étant « celui qui sait »** concernant sa consommation permet d'inverser la relation généralement établie situant le travailleur social ou le soignant en position de savoir.

Ainsi, fort de son savoir qu'il transmet aux professionnels et parfois aux autres usagers, l'utilisateur peut (re)nouer une nouvelle forme de confiance en l'autre.

→ **la confidentialité et l'anonymat** : permet aux usagers un espace d'expression en toute confiance et de déposer une parole sans qu'elle soit prise dans un enjeu institutionnel.

→ **la pluridisciplinarité de l'équipe** (infirmière, assistante sociale, éducateurs, médiatrice sociale, psychologue) offrant une diversité de modalités d'accompagnement autour desquels les usagers peuvent être accompagnés à réintégrer le soin médical, des demandes administratives, autour de la vie quotidienne, ou bien autour d'une problématique psychique. Forts de ce lien avec les professionnels, l'ouverture aux dispositifs de droit commun est dans un second temps facilitée.

EQUIPE

La consommation de substances psychoactives licites ou illicites comporte des risques et peut provoquer des dommages qu'ils soient liés à la santé somatique, la santé mentale et/ou à l'inclusion sociale.

Afin de proposer un accueil qui se veut être le plus inconditionnel et ouvert possible, l'association Tarn Espoir a fait le choix de recruter une équipe pluridisciplinaire. Elle est ainsi composée de deux éducateurs (1,5ETP), d'une infirmière (0,8 ETP), d'une assistante sociale (0,9 ETP), d'une psychologue (0,3 ETP) et d'une médiatrice sanitaire et sociale (0,2 ETP). Chacun participe et occupe une place singulière dans l'accueil. C'est ce maillage entre les différents professionnels qu'il est nécessaire de souligner car il permet un accueil et/ou un accompagnement au plus près des demandes et besoins des personnes.

MISSION ET SERVICES DU CAARUD

- ✓ L'accueil collectif et individuel, l'information et le conseil
- ✓ La mise à disposition de matériels de réduction des risques liés à l'usage de drogues et de prévention des infections : seringues, pipes à crack, kits sniff, préservatifs, éthylotests, boîtes de récupération du matériel usagé...
- ✓ L'aide à l'accès aux soins d'hygiène et de première nécessité...
- ✓ Le dépistage VHC, VHB et VIH par TROD (Test Rapide d'Orientation Diagnostique)
- ✓ L'orientation vers le système de soins spécialisés ou de droit commun
- ✓ Le soutien dans l'accès aux droits, au logement et à l'insertion ou la réinsertion professionnelle
- ✓ La mise à disposition au public d'un téléphone, d'un accès internet et d'une imprimante.
- ✓ La mise à disposition d'une machine à laver, d'un sèche-linge et d'une douche.
- ✓ La médiation sociale entre les personnes et les services de droits communs
- ✓ Participation ponctuellement aux enquêtes de l'Observatoire Français des Drogues et Toxicomanies, (récolte pour analyse des produits consommés ayant posé problème, études sur les overdoses et enquête annuelle).

MODALITES D'INTERVENTION ET BILAN D'ACTIVITE

Le CAARUD de Tarn Espoir intervient sur tout le territoire du Tarn par le biais de permanences fixes (Albi, Castres et Revel) et d'une unité mobile déployée sur 4 secteurs. Le dispositif permet à l'utilisateur de venir pour prendre son matériel, accéder aux différents services, parler à un professionnel, et/ou échanger avec les autres usagers. D'autres actions plus spécifiques sont également proposées par le service.

LES PERMANENCES FIXES

ALBI

La permanence d'Albi est le seul lieu où les professionnels de l'équipe sont tous présents : médiatrice sanitaire et sociale, psychologue, éducateur, infirmière et assistante sociale.

L'accueil, qui est la mission centrale du CAARUD, est ainsi assuré par l'ensemble de l'équipe, ce qui est un vrai atout dans l'entrée en lien avec les personnes. La présence de la médiatrice sanitaire et sociale sur la permanence d'Albi est à ce titre essentielle, dans la mesure où elle contribue à la convivialité de l'accueil et des locaux et que son temps est entièrement dédié au collectif, ce qui lui permet d'être repérée et de favoriser le lien avec les autres professionnels.

En 2022, la permanence d'Albi reste la plus fréquentée sur le territoire. Nous remarquons une nette augmentation de la file active, notamment des femmes mais également du nombre de passages.

Cette année nous avons souhaité mettre en avant également la diffusion du matériel via des usagers relais c'est-à-dire les bénéficiaires de matériels d'inhalation pour la consommation de cocaïne basée mais que nous ne rencontrons pas sur le service.

Le lieu qui est très investi par les usagers, favorise également l'accueil convivial, chaleureux, épuré du cadre institutionnel, dans lequel il est plus simple de mettre à l'aise l'autre. Les différents espaces intérieurs et le vaste jardin offrent la possibilité à chacun de se poser où il le souhaite et de « circuler » ou pas entre collectif et « confidentialité ». Le vaste jardin est d'autant plus apprécié des personnes venant accompagnées de leurs animaux, notamment de leur(s) chien(s). Pour certaines personnes très isolées, ce moment vient rompre avec la solitude et rythmer leur semaine.

En quelques chiffres :

**130 personnes dont
38 nouvelles,
37 femmes
603 passages**

**+ 131 diffusions de matériel de
consommation de cocaïne
basée via des usagers relais.**





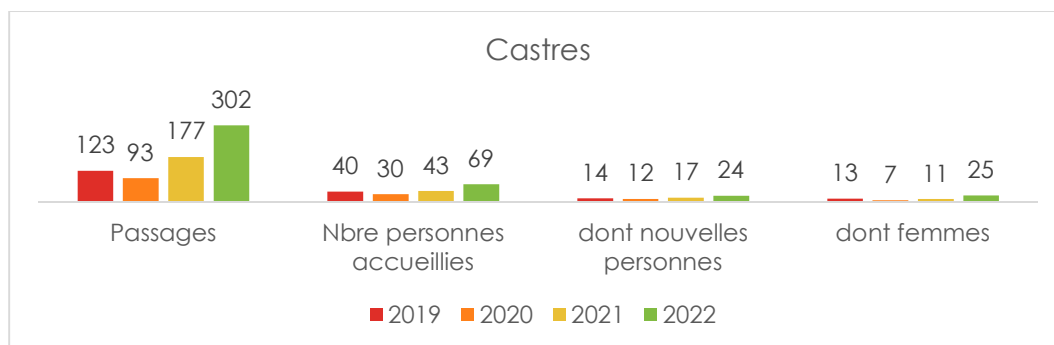
CASTRES

En 2022, la fréquentation de la permanence de Castres est encore en hausse.

Le lieu qui était jusque-là moins investi par les personnes accueillies, commence progressivement à être repéré ; certains y viennent régulièrement et apprécient y passer une partie de l'après-midi pour échanger avec l'équipe ou les autres usagers. Le réaménagement de la pièce d'accueil nous paraît être un des éléments qui a pu soutenir l'appropriation de ce lieu par les personnes. Dès lors, des demandes d'ordres social émergent progressivement à titre individuel. En se posant plus longuement, les échanges permettent de faire apparaître ces attentes, et donnent parfois lieu à des entretiens individuels.

En quelques chiffres :

**69 personnes dont
24 nouvelles,
25 femmes
302 passages**



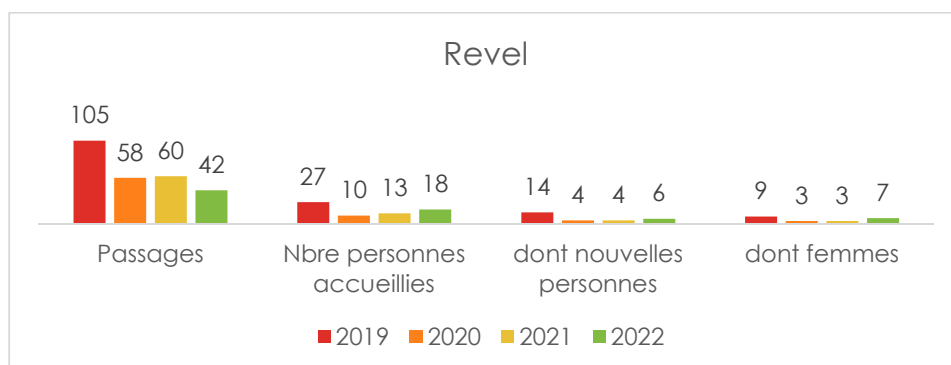
REVEL

Nous constatons une diminution significative du nombre de passages, bien que la file active reste approximativement la même en comparaison avec 2021.

Nous avons pu rencontrer les travailleurs sociaux du CCAS de Revel, le référent SPIP sur le secteur ainsi que les associations caritatives afin de présenter notre service et nos missions. A ce jour, bien que la demande ait fortement diminuée, aucun autre service spécialisé en addictologie n'intervient sur ce secteur. Aussi, ces services sont très en demandes de lien avec le CAARUD car ils n'ont pas d'autre interlocuteur vers qui orienter les usagers consommateurs.

En quelques chiffres :

**18 personnes dont
6 nouvelles
7 femmes
42 passages**



LES ATELIERS ET DOSSIERS RDR

Afin de libérer la parole sur certaines pratiques, produits, nous avons mis en place des dossiers d'informations. Ceux-ci sont mis en évidence lors des permanences pour qu'ils puissent être consultés librement et/ou invitent à l'échange.

Le premier dossier concerne la question du CBD et plus largement du cannabis. Face à la mise en vente libre et à la popularisation de cette molécule, il nous semblait important d'apporter une information objective sur le chanvre et son utilisation.

Les ateliers ont été préparés sous forme de rendez-vous mensuel pendant les permanences du CAARUD. Deux ateliers sur le thème de la « fondue », nouvelle pipe d'inhalation de kb+ ont dû être annulés faute de participant malgré un affichage et le passage d'info de l'équipe. Depuis nous avons déposé le matériel sur la table du salon entraînant des questions, entraînant des échanges, une distribution du matériel spécifié. De plus, cela nous apporte par la suite des retours d'expérience afin de pouvoir mieux présenter le matériel et son utilisation.

L'UNITE MOBILE

Depuis 2013, nous nous déplaçons sur tout le département grâce à « l'Unité Mobile ». Il s'agit d'un camion aménagé, conçu pour recevoir les personnes ne pouvant ou ne voulant pas se déplacer dans les « grandes villes » et/ou préférant un accueil individuel à l'accueil collectif proposé sur les permanences.

Cette offre de service est appréciée par notre public en raison de sa flexibilité et sa plus grande proximité. C'est une réelle adaptation aux besoins, au rythme et à l'organisation personnelle des usagers que l'on reçoit.

Trois secteurs géographiques étaient alors définis (sud/est, nord et ouest), Depuis le mois de mai 2022, nous avons mis en place une extension de l'unité mobile avec l'ouverture d'un secteur supplémentaire et une augmentation de temps de passage de l'unité mobile où il est proposé aux personnes de venir à leur rencontre sur des journées ou demi-journées de façon hebdomadaire ou bi-mensuelle en fonction des secteurs.

La fréquentation du service a fortement augmenté sur les permanences et surtout sur l'unité mobile et les demandes d'accompagnements individuels pour des actes sanitaires, sociaux

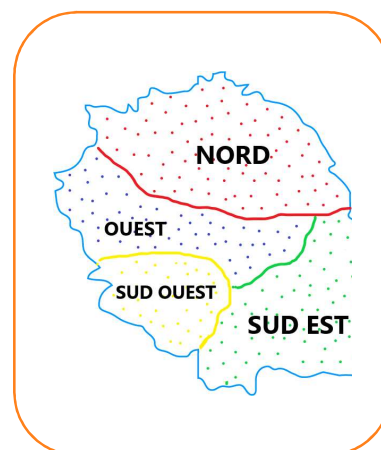
et psychologiques mais également de soutien à la parentalité se sont également démultipliés.

Afin de pouvoir répondre à la demande des usagers, nous avons sollicité l'ARS pour le projet d'extension de l'offre de temps de passage de l'unité mobile.

Le bilan de ces 7 derniers mois renforce la nécessité de pérenniser cette offre qui vient répondre à un réel besoin et demandes des usagers.

Pour de nombreuses personnes, il est en effet difficile d'anticiper la prise de RDV et les demandes émergent dans l'immédiateté. Le repérage temporel est fréquemment mis à mal par une situation de précarité, ainsi que par le besoin d'accéder au « produit » et d'éviter les situations de manque. Aussi, l'offre d'accompagnement individuel social et sanitaire grâce à « l'aller vers » ainsi qu'à la flexibilité et l'adaptabilité de cette offre, favorisent les accompagnements d'accès aux droits communs et aux soins.

Par ailleurs, cette année nous avons proposé une offre de dépistage des maladies du foie, du VIH, VHC et VHC mais également divers actes de soins au plus proche des personnes grâce à l'unité mobile qui a été très apprécié et dont les personnes se sont facilement saisies.

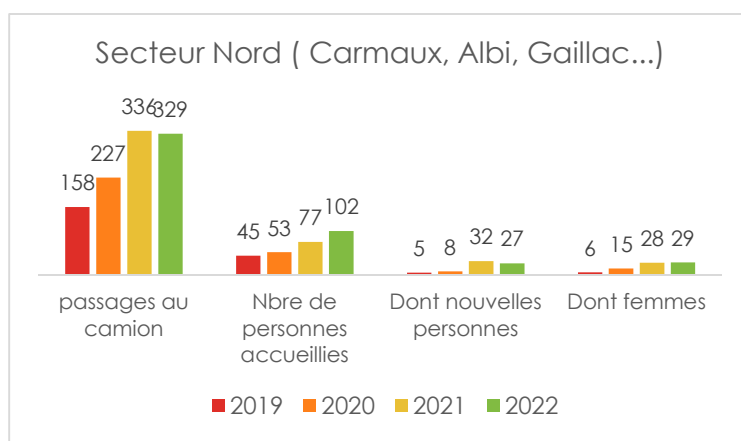
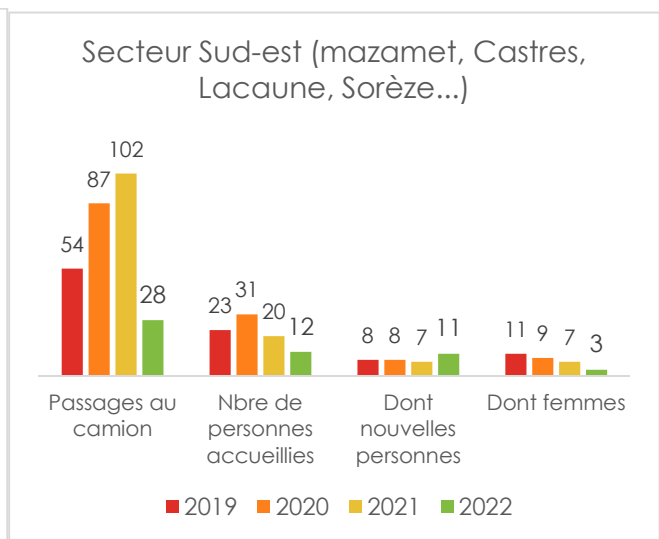
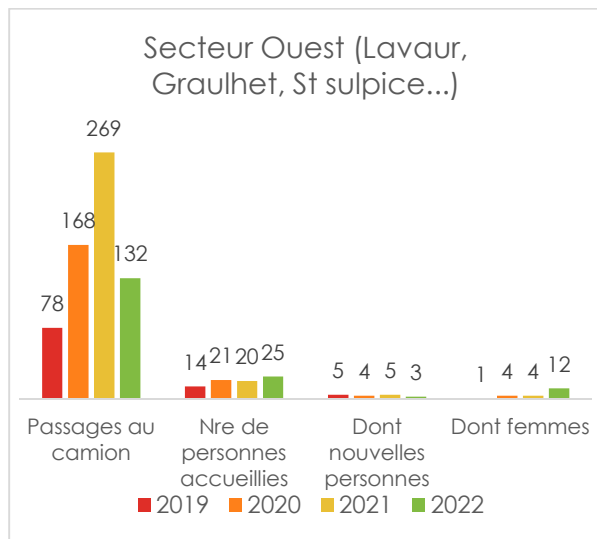


Usagers relais

Depuis quelques temps et notamment depuis le confinement, de plus en plus d'usagers prennent du matériel pour d'autres usagers (usagers relais). Cette année nous avons souhaité mettre en avant cette diffusion de matériel notamment celui d'inhalation via des usagers relais en les ressortant dans les chiffres de manières spécifiques. En effet, il semble que de très nombreux consommateurs de cocaïne basée ne soient pas en contact avec les dispositifs spécialisés.

Le contact avec un usager relais constitue donc pour nous une opportunité pour diffuser des messages de réduction des risques en incitant l'usager relais à rapporter toutes ces recommandations à ses pairs bénéficiaires lors de la remise du matériel ou des sessions de consommation, mais également à les informer qu'ils peuvent accéder à du matériel de réduction des risques et/ou divers accompagnements professionnels dans la structure.





Nous n'avons pas isolé de données pour le secteur Lavaur/Revel (unité mobile supplémentaire), puisque nous l'avons mis en place en fin d'année. Les chiffres sont donc répartis sur les secteurs ouest et sud.

ACTIONS SPECIFIQUES

LES JOURNEES DE DEPISTAGE DU VIH ET DE L'HEPATITE C PAR TROD (TEST RAPIDE D'ORIENTATION DIAGNOSTIQUE)

En 2022, **70 personnes** ont pu bénéficier d'un dépistage par TROD du VHB, VHC, VIH, d'un dépistage d'une maladie du foie et/ou d'un contrôle par genexpert de la charge virale du VHC.

Les dépistages par TROD peuvent se faire lors des permanences d'accueil fixes sur Albi, Castres et Revel ainsi que sur l'unité mobile à la demande des usagers.

Nous avons également poursuivi notre partenariat avec le SELHV, Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales du CHU Rangueil de Toulouse dont l'objectif est de promouvoir le dépistage « hors les murs » et organisé 8 journées de dépistage :

- 5 dans les locaux de Tarn Espoir dont :
 - ⇒ 2 journées à Albi
 - ⇒ 2 journées à Castres
 - ⇒ 1 journée à Revel
- 2 journées en unité mobile sur les secteurs Nord et Ouest du département
- 1 journée au CHRS de Foch à Mazamet

L'infirmière de ce service nous a accompagné en mettant notamment à disposition un Fibroscan volant et un Genexpert, deux appareils indispensables à une prise en charge complète de l'hépatite C (analyse de la charge virale sanguine et imagerie précise du foie).

Par ailleurs, cette année nous avons développé le dépistage sur l'unité mobile ce qui a été très apprécié car il a permis aux usagers éloignés géographiquement ou ayant des contraintes familiales ou professionnelles de pouvoir bénéficier d'un dépistage grâce à « l'aller vers » ainsi qu'à l'adaptation des horaires de passage aux besoins des personnes. Nous avons également poursuivi l'offre de dépistage au sein de structures et cette année nous avons pu proposer une journée dans un CHRS et ainsi créer du lien partenarial et rencontrer et accompagner de nouveaux usagers.

Le fait de réaliser un ensemble de tests (TROD, charge virale avec le GENEXPERT et Fibroscan) sur un même RDV lors de ces journées de dépistage permet une orientation rapide vers un médecin spécialiste exerçant sur le territoire, et ainsi une mise en place de traitement simplifiée et confortable pour le public.

Ainsi nous avons pu effectuer :

- 51 TROD VHC dont 3 se sont révélés positifs. 1 faux négatif et 2 confirmations avec une charge virale positive et un fibroscan normal qui ont pu être orientés et accompagnés auprès de leur médecin traitant pour une mise sous traitement rapide, relevant d'un parcours de soins simplifié.
- 57 TROD VIH négatifs
- 58 TROD VHB négatifs
- 6 contrôles de la charge virale du VHC grâce au GENEXPERT suite à des risques de recontamination.

- 62 Fibroscans réalisés en vue de dépister des fibroses hépatiques dont 5 qui ont nécessité des accompagnements et orientations médicales en vue d'examens complémentaires.

L'organisation de ces journées de dépistage s'accompagne de rencontres et de larges diffusions partenariales (CHRS, pharmacies, cabinets médicaux, CCAS, associations caritatives, CSAPA, associations d'insertion...) sur le territoire afin que cette offre puisse être accessible au plus grand nombre.

L'AUTO-PRELEVEMENT ET LE PRELEVEMENT COOPERATIF

Face à la difficulté à prélever chez des personnes ayant un système veineux trop abîmé, l'idée est de s'appuyer sur les compétences des usagers. Ces derniers peuvent être invités à participer à l'acte que ce soit par un guidage dans la recherche de la veine ou l'introduction de l'aiguille par l'usager lui-même.

Le prélèvement coopératif vise à associer les compétences techniques de l'infirmière et l'expertise de l'usager. De la recherche de la veine à prélever, en passant par le choix de l'aiguille jusqu'à la personne qui introduira l'aiguille (l'infirmière ou l'usager), chaque modalité est négociée par les deux acteurs.

D'une manière générale l'auto prélèvement ou le prélèvement coopératif sont rarement proposés dans les lieux de prélèvements, pourtant nous constatons que cette démarche peut permettre de faciliter l'accès aux bilans sanguins notamment auprès des personnes injectrices ou ex-injectrices.

Nous avons donc établi des conventions avec des laboratoires sur tout le département pour une plus grande couverture du territoire. Cela nous permet d'effectuer des prélèvements à la demande sur les lieux des permanences, sur l'unité mobile ou au domicile de la personne.

Nous constatons de plus de nombreux bénéfices :

- Des recours aux bilans sanguins plus réguliers et par conséquent un meilleur suivi médical en lien avec une diminution de l'appréhension de l'acte.
- Des échanges et des conseils plus nombreux autour des pratiques d'injection et des risques associés (hygiène, introduction de l'aiguille...)
- Une valorisation de l'usager, de sa parole, de son expertise.

La mise en place de l'auto prélèvement et du prélèvement coopératif sur le service permet également de partager cette expérience auprès des partenaires du soin qui effectuent des prélèvements et de démocratiser cet acte auprès des soignants.

**14
prélèvements
effectués en
2022**

PRENOXAD : PRESENTATION FORMATION ET DELIVRANCE

Nous poursuivons largement la formation et la délivrance du PRENOXAD, seringue pré-remplie contenant de la naloxone, indiqué chez l'adulte dans le traitement d'urgence des surdosages aux opioïdes caractérisés ou suspectés se manifestant par une dépression respiratoire et/ou une dépression du système nerveux central, dans l'attente d'une prise en charge par une structure médicalisée. (cf Rapports d'activités 2020,2021).

En 2022, 7 nouvelles personnes ont pu bénéficier d'une primo formation et délivrance de kit de PRENOXAD et 33 kits ont été délivrés aux usagers d'opiacé ; 8 délivrances renouvelées suite à des utilisations et 25 renouvellements suite à des péremptions.

LE FESTIF

Les missions

Dans un premier temps, un petit rappel de nos missions dans le cadre du festif

- Fourniture de matériel : aujourd'hui, nous avons 10 malles festives hors de nos murs.
- L'analyse de produits
- La formation e partenariat avec le PRFO

Nous avons recensé plusieurs demandes d'association et de comité des fêtes pour des mises à disposition de matériel auxquelles nous n'avons pas pu répondre favorablement puisque hors de nos missions. Nous avons pu les réorienter vers nos partenaires d'Association Addiction France.

- En chiffres

Contacts	
File active	8
Nombre de passage	19
Mail/tel/réseaux sociaux	255
Visio médiateur rassemblement festif	3
Formation / information	
Prenoxad	2 formations
Flyer	400

- Mise en lien sound system / préfecture

Les réunions en visio préfecture/orgas continuent à être organisées de manière régulière afin de repérer les deux médiateurs locaux en rassemblements festifs.

Nous avons participé, professionnel de Tarn Espoir et usagers du CAARUD au Séminaire Jeune et Fête organisé par la préfecture de Région de Toulouse avec le soutien de l'association Freeform. Notre association est mise en avant puisqu'actuellement nous

sommes le seul département où des contacts ont été établis entre médiateurs et organisateurs.

Ces échanges vont se maintenir en 2023 avec pour objectif de la préfecture d'y inclure les forces de l'ordre qui sont régulièrement cités lors des échanges mais sans que leur parole ne soit relayée.

Dans ces échanges, nous restons attachés au respect de l'anonymat des intervenants ainsi qu'à leur libre adhésion. Notre mission se limite à la mise en lien.

Aujourd'hui nous avons repéré une file active de 18 contacts avec qui nous avons des liens réguliers. Pour mieux répondre à leurs besoins, nous allons mettre en place une permanence festive bimensuelle en 2023 en alternant entre Castres et Albi.

- La formation des professionnels de la nuit « GHB »

Nous avons été sollicité par la Préfecture pour assurer en collaboration avec Association Addiction France la formation des professionnels de la nuit sur la question du GHB suite aux évènements recensés dans le monde de la nuit en France, y compris dans le Tarn.

Ces formations ont été dispensées sur Castres au pop art et au Sully à Albi. Tous les établissements de nuit ont été invités via l'UMIH (syndicat hôtelier). Nous étions accompagnés des forces de l'ordre (police et gendarmerie) pour répondre sur les questions juridiques (dépôt de plainte, responsabilités), les risques encourus par les différentes parties, la prise en charge de la victime.

Nous avons été confrontés à des professionnels en détresse, confrontés à une nouvelle épreuve après celle de la crise sanitaire. La première étape a été de recueillir leur parole, leurs peurs mais également de valoriser la prise d'initiative de certains établissements comme la mise en place de camera pour éviter les zones non couvertes, l'accompagnement des victimes vers les services hospitaliers.

A la fin de ces rencontres, il a été évoqué des pistes de travail au-delà du renforcement des comportements positifs :

- Création d'équipes d'écoute identifiée dans l'établissement pour recueillir, écouter
- Diffusion de clip (dispositif d'Etat)
- Formation des professionnels via l'UMIH sur les violences sexuelles et sexistes
- Message code pour appeler à l'aide en demandant un « cocktail mademoiselle » comme il a pu être mis en place dans les pharmacies dans le cadre des violences sexuelles et sexistes

LES ACTIONS EN MILIEU CARCERAL

Depuis 2017, nous proposons une permanence d'accueil à la maison d'Arrêt d'Albi une matinée par mois durant laquelle les personnes détenues peuvent être reçues individuellement par un professionnel du CAARUD.

Les objectifs de cette action sont :

- D'informer du dispositif CAARUD les personnes concernées par les consommations au moment de leur incarcération pour un meilleur accès à leur sortie,

- De proposer un espace d'information et de réduction des risques sur les produits et les médicaments détournés,
- D'assurer une continuité du lien pour les personnes connues en amont de leur incarcération.

Les détenus peuvent demander à nous rencontrer directement ou peuvent être orientés par les professionnels de l'UCSA (Unité de Consultations et de Soins Ambulatoires), du SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) ou les CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) qui interviennent à la maison d'Arrêt.

En 2022, 35 personnes ont été vues donnant lieu à 55 entretiens.

Dans le cadre des actions d'éducation à la santé organisé par l'UCSA, nous animons également deux fois par an des ateliers collectifs «réduction des risques». C'est un temps qui nous permet d'aborder les consommations sous l'angle de la RDRD et de présenter le dispositif du CAARUD.

Nous avons perçu, fin 2021, des financements de l'ARS pour pouvoir accroître le volume des permanences individuelles et proposer des interventions collectives régulières.

Depuis mai 2022, un travailleur social du CAARUD est présent 2 matinées par mois au sein de l'unité de soin et de la détention pour des entretiens individuels. En plus de nous permettre de rencontrer plus de détenus (en moyenne 3 par séance), cette augmentation de permanences nous permet plus facilement de proposer un accompagnement sur plusieurs séances aux personnes. De même, l'augmentation de nos passages facilite le repérage et la visibilité de notre action par les agents de la pénitentiaire.

Les entretiens individuels ont mis en évidence la demande d'accès à du tabac au sein des détenus les plus précaires. A ce propos, le médecin de l'UCSA propose des consultations tabacologiques et la délivrance de substituts nicotiniques. En complément nous souhaiterions proposer la mise à disposition de cigarette électronique (ou vapes) par le biais d'ateliers collectifs. Cela permettrait aux personnes en situation d'indigence* d'accéder gratuitement à une cigarette et des liquides pour répondre à leurs besoins de consommation. Nous avons sollicité la Vape du Cœur pour pouvoir obtenir le matériel et participer à une formation VAPE nécessaire à l'animation d'ateliers. Nous attendrons la mise en place de la convention partenariale qui ne pourra démarrée qu'en début d'année 2023 pour proposer les ateliers collectifs et la mise à disposition de matériels.

De plus, nous souhaitons, en partenariat avec l'UCSA organiser la diffusion de kits de Naloxone (antidote des overdoses aux opiacées) au sein de la détention.

*La situation d'indigence en détention s'apprécie en fonction de la somme d'argent figurant sur la part disponible du compte nominatif de la personne détenue. Cette somme doit être inférieure à 50 €, montant calculé mensuellement selon des modalités précisées à l'article D. 347-1 du code de procédure pénale.

L'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS ET USAGERS DE CENTRES D'HEBERGEMENT A LA REDUCTION DES RISQUES DES CONSOMMATIONS DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES

« LA REDUCTION DES RISQUES, **c'est : ne pas mettre l'abstinence comme un préalable à l'accompagnement des personnes**, RECONNAITRE QUE L'ARRET DE LA CONSOMMATION N'EST PAS POSSIBLE POUR LE MOMENT ET QU'IL N'EST PAS POSSIBLE DE LE DECIDER POUR ELLES. C'EST AUSSI RECONNAITRE QUE MALGRE LEUR ADDICTION, LES PERSONNES SONT SOUCIEUSES DE LEUR SANTE ET SONT PRETES A S'ENGAGER SUR DES OBJECTIFS ATTEIGNABLES. »

En France la crise sanitaire a exacerbé la nécessité de prendre en compte la réduction des risques au sein des structures d'hébergement. Comment gèrent-elles les consommations des personnes accueillies ? de là c'est imposé un travail de collaboration entre l'hébergement et l'addictologie.

La Fédération Addiction et la Fédération des Acteurs de la Solidarité ont par exemple travaillé conjointement à la publication de témoignages et de ressources concernant l'accompagnement des conduites addictives dans les structures d'hébergement. Il semble y avoir autant de réponses créées que de situations rencontrées.

C'est dans ce contexte que le CAARUD a obtenu des financements de l'ARS pour déployer une nouvelle mission d'accompagnement des équipes des centres d'hébergement du département sur la question des consommations au sein de leur structure.

Il nous a semblé indispensable d'individualiser cet accompagnement en fonction des besoins et du rythme propre à chacune des structures d'hébergement.

Durant le dernier trimestre de l'année 2022, nous avons rencontré plusieurs établissements du territoire ; le Relais de Montans à Lisle sur Tarn, l'Armée du Salut Foch à Mazamet et l'UCMR Samarie à Castres.

Suite à nos temps d'échange avec les professionnels de l'Armée du Salut à Mazamet nous avons organisé une journée dépistage VIH, VHB, VHC et maladies du foie avec la participation du SELVH de Toulouse, au sein de leur structure.

Suite à cette première rencontre, nous avons été sollicité par certain résidents qui souhaitaient bénéficier des services du CAARUD.

Grace à l'unité mobile, nous avons pu nous rendre disponible aux besoins pour proposer cet accompagnement. Ce qui à donner lieu à 28 passages dont à bénéficier 12 personnes (11 nouvelles personnes, dont 3 femmes).

Cette première action nous a permis de rapprocher nos deux services et de réfléchir ensemble sur la notion de qualité de l'accueil en hébergement d'urgence des personnes présentant une addiction.

Nous nous sommes également rendus à quatre reprises au Relais de Montans en 2022, avec qui nous avons déjà échangé lors du confinement et de leur projet de réduction des risques Alcool. Le relais de Montans est un établissement qui comprend un centre d'hébergement d'urgence, des placements extérieurs, un LHSS, un CADA, un chantier d'insertion, et une pension de famille. Cette structure travaille actuellement sur son projet d'établissement et est intéressée pour y associer une réflexion sur la prise en compte des consommations de leurs résidents et la démarche de réduction des risques.

Nous avons d'abord établi un état des lieux des questionnements et un recensement des besoins grâce à l'élaboration d'un questionnaire en novembre 2022. Nous avons programmé pour le 1^{er} trimestre 2023, 3 temps de sensibilisation pour l'ensemble des professionnels des services et la construction d'un COPIL représentatif des différents services et fonctions (animateur, éducateur, maîtresse de maison, veilleurs, résidents,...) pour poursuivre les échanges.

L'association Addictions France, qui accompagne 2 CHRS sur Albi (la maison des femmes et le Colibri) sur cette même mission, nous a fait intervenir pour présenter la Réduction des risques durant leur temps de formation.

Nous avons également rencontré en novembre 2022, les professionnels des ACT (Appartements de Coordination Thérapeutique) de l'UCRM de Castres pour une sensibilisation à la réduction des risques en hébergement.

La prise en compte des consommations et la mise en place de RDR dans un service d'hébergement est un changement de paradigme, long et ambitieux. Les équipes doivent être disponibles, volontaires et le projet doit associer la direction, les professionnels et les personnes accueillies. Ces impératifs sont coûteux en temps, c'est pourquoi cette nouvelle mission d'aller vers les professionnels de l'hébergement ne peut s'inscrire que sur du long terme.

MISE EN LUMIERE DE L'EVOLUTION DES DEMANDES, PRATIQUES ET PROBLEMATIQUES DES PERSONNES ACCUEILLIES ET DE L'ACCOMPAGNEMENT QUI EN DECOULE

EVOLUTION DES PRATIQUES DE CONSOMMATION

La cocaïne

Cette année nous avons souhaité cibler et faire un état des lieux spécifique sur ce produit en particulier :

Qu'elle soit consommée en sniff (cocaïne poudre), en inhalation (cocaïne basée) ou en injection, la cocaïne est devenue le produit majoritairement consommé par les usagers du CAARUD, souvent en polyconsommation et plus rarement en consommation unique.

Pour pouvoir la consommer en inhalation, les usagers transforment la cocaïne chlorhydrate en « caillou » par réaction chimique de la cocaïne avec une base de bicarbonate de sodium ou d'ammoniaque.

La cocaïne possède un effet de renforcement positif important induisant une rapide dépendance psychique, effet encore plus marqué chez les personnes qui fument/inhalent la cocaïne basée. Mais bien que la cocaïne soit classée comme un stimulant, certaines personnes rapportent des effets apaisants (en terme de confiance en soi, de maîtrise des émotions et de désinhibition sociale). Les sensations induites par la prise de cocaïne dépendent de divers facteurs, la quantité et la fréquence de consommation, les pratiques, les antécédents psychiatriques, la prise concomitante d'autres produits, sans parler du contexte et de l'environnement de la personne. Fumée, les effets sont brefs mais beaucoup plus puissants, puis succède « la descente » se manifestant par de fortes angoisses. Ces effets fugaces expliquent l'envie irrépressible de renouveler et multiplier les prises (craving), celle-ci pouvant s'installer à mesure que la consommation se fait plus régulière.

La cocaïne est un produit actuellement avec une forte disponibilité et accessibilité. Actuellement dans le Tarn les prix oscillent entre 60 et 80 euros le gramme. Des pratiques de fractionnement des unités de vente renforcent son accessibilité permettant à des usagers peu aisés d'acheter des doses inférieures au gramme. De plus il existe une grande diversité dans la modalité de la revente (« fours » des cités, deal de rue, livraison à domicile, internet...) ce qui facilite l'accès tant en milieu urbain que rural.

Nous constatons sur les permanences d'accueil ainsi que sur l'unité mobile une hausse vertigineuse de délivrance de matériel d'inhalation pour la cocaïne basée ainsi qu'une diversité des profils d'usagers consommateurs ; des usagers en grande précarité mais également des usagers plus insérés socialement et professionnellement, des hommes, des femmes, une hétérogénéité dans l'âge.

Des difficultés financières voire des situations d'endettement ou de surendettement constituent un risque important. En effet, les consommateurs qui vivent en situation précaire ou même en situation de fragilité sociale peuvent connaître une désocialisation très rapide, notamment lorsque la cocaïne basée est le produit principal consommé.

Nous faisons également état d'une montée en charge des conséquences sanitaires en lien avec ce produit, notamment psychiatriques (paranoïa, syndromes dépressifs, idées voire tentatives de suicide, anxiété...), neurologiques (convulsions), cardiovasculaires (hypertension, douleurs thoraciques,) et infectieuses (VHC, abcès,).

Cette année au moins un décès d'une personne de notre file active a été corrélé à un problème cardio vasculaire en lien avec une consommation de cocaïne.

Nous remarquons et alertons sur de nombreux cas de dégradation physique et psychique parmi les usagers du CAARUD (décompensation psychique, accès de paranoïa, épuisement de l'organisme lié au manque de sommeil et d'alimentation, lésions dermatologiques et infectieuses consécutives à des grattements frénétiques...) et témoignons des difficultés d'orientation auxquelles nous faisons face dans un contexte où les demandes d'accompagnements quels qu'ils soient et/ou de soins ne faiblissent pas.

	2019	2021	2022
Doseurs	1 253	3191	5414
Embouts	1 505	3262	5486
Grilles	1 498	7363	13715

La méthadone

Nous avons depuis quelques années des seringues de 5 et 10cc pour libérer la parole sur la question de l'injection de méthadone.

En effet, dans un contexte de déremboursement du skenan et la volonté des pouvoirs publics d'agir sur ces prescriptions hors AMM (le skenan n'est à ce jour toujours pas reconnu comme TSO), des usagers se sont ou ont été inclus dans des programmes méthadone.

On se retrouve aujourd'hui à constater les dommages du mésusage de méthadone, avec des usagers qui nous présentent des zones d'injection voire des membres meurtris, des zones colorées, endolories, gonflées. Il est difficile pour eux de présenter ces zones ou d'évoquer les sensations post injection à leur médecin par peur de se voir refuser les prescriptions (ce

qui signifierai un retour vers le marché noir et donc une certaine désaffiliation), la peur du jugement de leur pratique ou de ce qu'ils sont.

Le mésusage de méthadone suppose l'utilisation d'alcool, aujourd'hui en France seul de l'alcool modifié (isopropylique, camphré) est disponible augmentant les risques et dommages dans le cadre d'injection. De plus, le « kit'expert » ayant remplacé le kit+, celui-ci ne dispose plus des tampons d'alcool, augmentant les difficultés à se procurer de l'alcool et renforce les pratiques à risque.

Face à ces situations nous ne pouvons que déplorer l'absence d'une substitution injectable dans l'offre de la pharmacopée.

LE SOUTIEN DES USAGERS DANS L'ACCES AUX SOINS

L'accompagnement des personnes dans une démarche vers le soin n'est envisageable que lorsqu'un lien de confiance avec la personne a été créé et nécessite de s'adapter à la temporalité de la personne. **Les demandes émanent de la personne selon ses priorités.**

Les personnes consommatrices de drogues peuvent encourir des risques sanitaires en lien avec leur(s) usage(s) de substance(s) psychoactive(s) (overdose, infections liées aux pratiques de consommation, pathologies liées aux consommations...) mais également en lien avec les inégalités sociales de santé corrélées avec leur condition de vie (précarité, difficultés d'accès au droit commun : logement, soins, prévention...)

Nous constatons sur le public accueilli une prévalence importante de personnes présentant des troubles psychiatriques ce qui peut constituer un facteur aggravant de comportements à risques.

La psychologue présente sur le service le jeudi, tend à établir un lien de travail avec les partenaires du soin psychiatrique afin de faciliter la passerelle des usagers du CAARUD vers le soin psychique. La rencontre avec les équipes des centres médicaux psychologiques, avec les psychologues, avec le personnel de l'EAID du Bon Sauveur a initié un lien de travail qu'il s'agit d'entretenir. Nous repérons néanmoins que les usagers du CAARUD correspondent parfois peu au cadre d'accueil et de prise en charge des patients en psychiatrie. Ex : *Accueil avec une exigence d'hygiène, d'horaire de rendez-vous prévu à l'avance, état de sobriété, des ressources financières nécessaires pour préparer son entrée (prévision de tabac, café etc...), la difficile prise en compte des sevrages ciblés...*

Nous faisons également état que les personnes consommatrices de drogues rencontrent fréquemment des obstacles dans leur parcours/accès aux soins tenant à divers facteurs :

- absence de couverture santé, papiers d'identité
- accessibilité des lieux de soins (difficultés à trouver un médecin traitant, dentiste, difficultés d'obtention rdv médecins spécialistes, difficultés de transport...)
- Les possibles représentations des professionnels de santé sur les personnes consommatrices de drogues peuvent induire de la stigmatisation voire du refus de soins, des conditionnements d'une prise en charge à l'arrêt des consommations...

Ces critères impliquent que les personnes évoquent peu ou pas leur consommation avec leur médecin ce qui génère de fait un frein dans l'alliance thérapeutique et la prise en soin. Les personnes redoutent de se rendre à l'hôpital pour leur(s) problème(s) de santé (abcès, infection...), les examens prescrits sont rarement faits (difficultés de prélèvement, difficultés

de transport, jugement...), l'accès et l'adhésion au traitement, notamment psychiatrique reste complexe.

La difficulté de leur contexte de vie (logement insalubre, hébergements multiples ou inexistants, errance, incarcération, malnutrition, manque d'accès à l'hygiène) ainsi que les risques pris dans leur(s) pratique(s) de consommation amplifient les risques de contamination de pathologies virales ainsi que la survenue de maladies opportunistes.

Par ailleurs la priorité donnée à l'achat du produit en lien avec leurs faibles ressources financières implique des malnutritions qui renforcent les problèmes dentaires et gastriques. Dans un contexte dans lequel le système de santé est mis à mal et où l'accès aux soins pour les personnes en grande précarité devient de plus en plus complexe, nous faisons face au CAARUD à de plus en plus de demandes individuelles de soins ainsi que de demandes d'accompagnement et de médiation auprès des acteurs du soin se révélant souvent être un « parcours du combattant » pour le respect des droits de la personne en tant qu'usagère du système de santé.

Afin de pallier à toutes ces difficultés nous essayons de renforcer le lien partenarial et d'inscrire le CAARUD dans un réseau d'acteurs de santé sensibilisé à l'accompagnement des personnes usagères de drogues telles que la médecine générale, les cabinets dentaires, partenaires du soins en addictologie, hôpitaux, Centre médico Psychologiques, laboratoires d'analyses, hépato gastro entérologues, CEGGID, PASS, pharmaciens d'officines et de développer des actions spécifiques facilitant l'accès au soin pour ces personnes.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Les personnes accueillies sur le CAARUD sont pour une grande majorité en situation de précarité sociale. Leurs conditions de vie, leur situation au regard du logement (logement précaire, sans chez soi, insalubrité, surendettement...) ou de leurs ressources financières (minimas sociaux, ruptures de droits RSA, surendettement...) ainsi que l'impact des inégalités sociales/sociétales auxquelles ils font face, sont des facteurs qui font entrave à leur accès aux droits et de surcroît à leur accès aux soins. Les dommages sociaux et sanitaires qui en découlent se traduisent par un état de santé physique et mentale fortement dégradé. La demande première est d'ailleurs souvent une écoute bienveillante avant tout.

**En 2022 :
197 démarches
d'accès aux droits**

Aussi, face à un public pour qui la prévalence des troubles psychiatriques vient parfois accentuer ces situations de précarité, la présence d'une équipe pluridisciplinaire avec une assistante sociale et une psychologue est plus qu'essentielle dans l'accueil et/ou l'accompagnement.

Depuis plusieurs années, nous constatons une hausse significative des demandes d'ordre social. Quelles soient relatives à une ouverture de droits (CSS, RSA, AAH, dossier de surendettement...) ou à une demande d'accompagnement vers l'hébergement et/ou le logement ou vers l'insertion professionnelle, notre rôle consiste avant tout à accompagner la démarche voulue par la personne. Ce respect du désir de la personne et de ses besoins prime et contribue à l'élaboration d'une relation de confiance avec un public parfois très

isolé et meurtri par un passif institutionnel douloureux. Aussi, la notion de temporalité est primordiale ; nous offrons la possibilité à la personne d'avancer à son rythme et dans le respect de ses besoins. Nous rencontrons un public pour qui l'institution et les règles et attentes qui y sont rattachées ne font pas toujours sens. Certains ont besoin de beaucoup de temps et d'écoute avant de formuler des demandes. C'est un apprivoisement quotidien que seul le temps peut consolider.

Le lien avec les acteurs de terrains tels que les organismes publics, les associations, les centres d'hébergement, le soin... est indispensable. En 2022, nous avons pu rencontrer les équipes suivantes : ACT Union Cépière et placement extérieur, CHRS le colibri, CCAS de Revel et d'Albi, CHRS Foch, CHRS, Lits Halte Soins Santé et Placement extérieur du Relais de Montans. Ce travail de réseau facilite un meilleur maillage en cas d'orientation et favorise un travail de médiation entre les usagers fréquentant le CAARUD et les professionnels.

Par ailleurs, le lien avec la CPAM est également primordial. Nous avons pu être en contact avec l'équipe des travailleurs sociaux, mais également et de façon quasi hebdomadaire avec les conseillères de proximité qui résolvent de nombreuses situations de ruptures de droits. C'est un précieux relais.

L'accompagnement des usagers parents :

Près de la moitié des personnes fréquentant les CAARUD sont parents. Néanmoins les études menées en France montrent qu'une faible minorité des personnes vivent avec leur enfant. Les questionnements autour de la parentalité sont ainsi des sujets très fréquemment abordés lors des permanences collectives ou lors d'entretiens individuels. Considérant que la parentalité peut constituer un élément d'étayage pour les personnes, et au regard des représentations parfois négatives à l'égard des usagers de drogues, nous avons souhaité rencontrer les acteurs de terrain qui sont au plus près du public. Nous avons ainsi été en lien avec le service de la PMI de Lavaur et avons pu échanger avec les infirmières puéricultrices, sage-femme et la responsable du secteur. Ce travail de réseau avec la périnatalité, la protection de l'enfance et plus largement avec les acteurs de la petite enfance nous paraît fortement souhaitable au regard des divers témoignages de personnes accueillies. En effet, une grande partie du public a soit connu directement les services de protection de l'enfance en tant qu'enfant, soit en tant que parent. Aussi, la poursuite de travail en réseau nous paraît important.

Dans cette continuité, l'association Tarn Espoir au titre du CAARUD s'est affiliée au réseau GEGA (Groupe d'Etudes Grossesses et Addictions).

L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

La psychologue est présente sur la permanence collective d'Albi. L'accueil proposé au CAARUD entraîne une pratique professionnelle autour du quotidien, distincte d'une pratique classique institutionnelle. Au sein de cette permanence, la psychologue envisage la création du lien avec les usagers à la manière d'un apprivoisement. Une attention est portée à la parole des usagers mais également aux gestes, aux déplacements, aux replis, aux isolements, aux écarts de chacun. L'utilisateur est considéré dans sa dimension singulière c'est à dire avec son histoire personnelle, son rapport à l'objet, son rapport au corps, son rapport au langage, son rapport à l'autre, son rapport au temps.

L'attention portée à ces éléments de détails vise à ajuster la posture professionnelle à l'égard de l'usager que nous accueillons, à cerner à quelle place celui-ci vient se loger au sein du CAARUD et participe à établir un lien de confiance entre l'usager et le lieu mais aussi entre l'usager et le professionnel.

Ainsi, tel usager mettra un certain temps à franchir le seuil de la terrasse où se retrouvent la plupart des usagers. Tel usager conservera un lien étroit avec l'éducateur avant de s'introduire auprès des autres de la permanence. Tel autre ne viendra que pour rencontrer les usagers du CAARUD et n'en passera pas par les professionnels...

Par ailleurs, certains usagers nécessitent un espace de parole confidentiel, externalisé du collectif afin de parler d'un vécu plus intime, mais également, afin tisser une amorce de travail psychique de façon à éclaircir un point de sa vie, mais aussi afin de bénéficier d'un étayage dans des moments plus sombres.

Pour d'autres usagers, le collectif est au contraire plus soutenant pour s'adresser à la psychologue et ils se mettent à parler de vécu intime en présence d'autres usagers. Enfin, la psychologue peut également se mettre à « faire » quelque chose avec un usager, proposant la création d'un lien par le faire plutôt que par la parole, parfois trop envahissante.

La mise en place de ces différentes modalités de rencontre a été réalisée au fur et à mesure de l'année. Elle est donc amenée à varier et à s'affiner au grès de la pratique.

PERSPECTIVES 2023

ESPACE FEMME

Ouverture d'une permanence d'accueil spécifique aux femmes bimensuelle à Albi, co-animée avec une travailleuse sociale du CSAPA de l'association Addictions France.

LE FESTIF

- Maintenir et développer notre rôle d'intermédiaire, d'acteur de lien avec les actions menées avec la Préfecture à l'échelle départementale, et avec le PRFO à l'échelle régionale.
- Mise en place de permanences festives à destination des organisateurs de soirées.

LE DEPISTAGE MOBILE

Poursuite du partenariat avec le SELHV de Toulouse Ranguel ainsi que de l'offre de dépistage en unité mobile mais également au sein des structures d'hébergement.

LES ATELIERS RDR

Les thèmes des ateliers pour 2023 sont :

- Le basage de la cocaïne
- La loi réglementant le squat

- Les différents types de filtres pour les produits
- La naloxone et les gestes de 1^{ers} secours
- L'accompagnement à la recherche des veines/circulation sanguine
- Proposition des usagers du CAARUD

LA MEDIATION FAMILIALE

LA MÉDIATION FAMILIALE EN 2022 :

C'EST QUOI ?

Le service propose un temps d'écoute, d'échanges et de **négociation** dans les conflits familiaux. Elle a pour but d'apaiser les tensions et de restaurer les liens fragilisés.

L'ÉQUIPE :

2 Médiateurs familiaux

Présents à Castres du Lundi au Vendredi,
Et à Lavaur le Mardi + 2 Vendredis par mois

Avec le soutien de...

CAF du Tarn, Mutuelle Sociale
Agricole, CDAD du Tarn, Ministère
de la Justice et la ville de Castres

Entretiens d'information à la médiation :

- 461 personnes reçues au total
- 230 entretiens judiciaires et 205 entretiens spontanés ont été réalisés par les médiateurs.

ACTIVITÉ GLOBALE :

73 médiations – 8 entre parents et ados

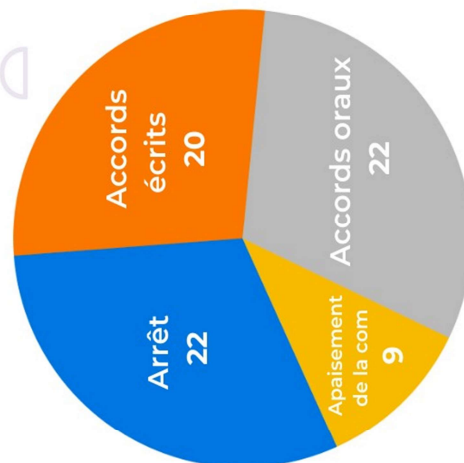
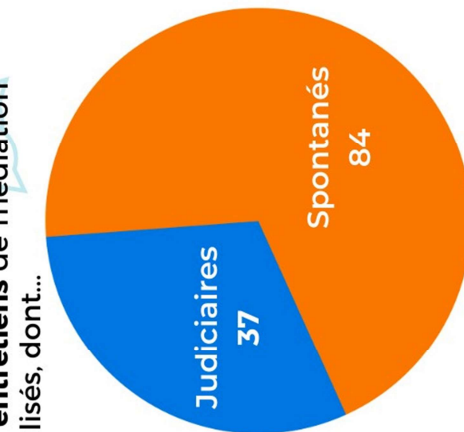
... dont 52 médiations effectuées pour des raisons de divorce/séparation
+ 12 séances d'information collectives mises en place pour le public ou les professionnels (à Mazamet, Castres et Lavaur)

4 médiations
réalisées à
distance (via
Zoom)

Les entretiens

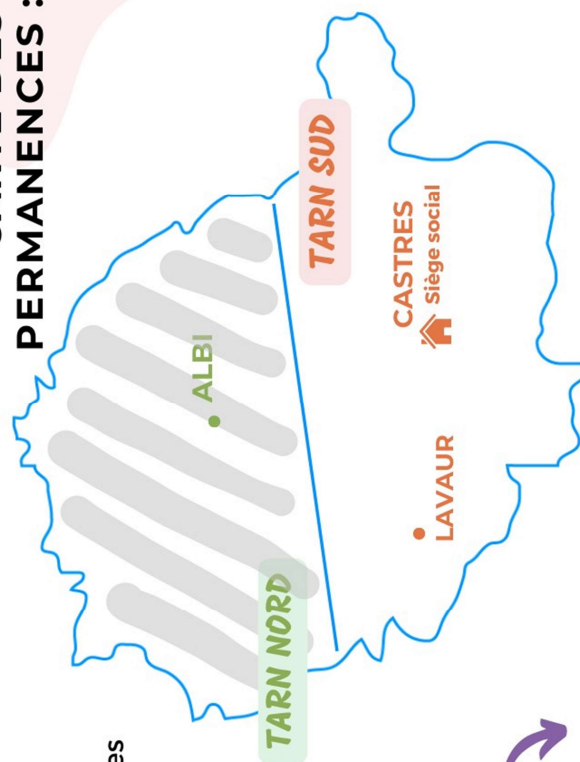
121 entretiens de médiation
réalisés, dont...

Les issues des médiations



70% d'issues positives
avec des accords ou un
apaisement de la
communication.

CARTE DES PERMANENCES :



«la médiation familiale est un processus de construction ou de reconstruction du lien familial axé sur l'autonomie et la responsabilité des personnes concernées par des situations de rupture ou de séparation dans lequel un tiers impartial, indépendant, qualifié et sans pouvoir de décision, le médiateur familial, favorise, à travers l'organisation d'entretiens confidentiels, leur communication, la gestion de leur conflit dans le domaine familial entendu dans sa diversité et dans son évolution.» **définition du Conseil National Consultatif de la Médiation Familiale.**



PRESENTATION DU SERVICE

OBJECTIFS GENERAUX

La médiation familiale se situe dans le cadre des actions de prévention et de gestion de conflits familiaux et de soutien à la parentalité, des objectifs phares de la politique familiale.

Elle a comme objectifs de :

- **Prévenir et gérer les conflits familiaux liés aux séparations ou aux ruptures et de façon plus générale les liens intrafamiliaux.**
- **Soutenir la parentalité notamment dans la recherche d'accords concernant l'exercice de l'autorité parentale conjointe de parents séparés.**
- **Permettre à l'enfant de garder des liens avec chacun des membres de sa famille.**
- **Favoriser les solidarités familiales**

Elle s'ouvre également sur d'autres champs comme celui des conflits dans les fratries autour d'une personne âgée en perte d'autonomie, de conflits entre parents / adolescents ou jeunes majeurs ou dans le cadre de la protection de l'enfance.

ZONES D'INTERVENTION

Tarn Ouest et Sud : Juridiction du Tribunal de Grande Instance de Castres de Saint Sulpice à Castres et Mazamet en passant par Lavar, Graulhet, Brassac et Lacau (frontière du Dadou).



Cependant les personnes peuvent venir d'autres zones du département ou d'autres départements. Le lieu de la médiation étant principalement en lien avec la résidence des enfants et donc la résidence d'un des parents mais peut être choisi librement par les personnes. Les médiations à distance permettent aussi cet éloignement des domiciles.

CONTENU DE L'ACTION

Couples qui se séparent ou divorcent ou personnes en conflit sur l'exercice de l'autorité parentale conjointe ou sur d'autres conséquences de la séparation (exemple : partage des biens). Personnes en rupture ou crise familiale : parents / grands-parents, parents / jeunes majeurs, parents / ados, fratrie et aidant familial autour d'une personne âgée, parents et ados en protection de l'enfance, familles recomposées...

Public touché en 2022 :

- ✓ Personnes séparées avec enfants mineurs
- ✓ Couples en procédure de divorce ou avant divorce
- ✓ Couples avant séparation pour une aide à la décision
- ✓ Parents / adolescents
- ✓ Familles recomposées
- ✓ Parents en Protection de l'Enfance
- ✓ Grands-parents / Parents

INTERVENANTES - MODALITES

Isabelle Molard, médiatrice familiale D.E, salariée à 0,75 ETP et Céline Marty Fontorbe, médiatrice familiale D.E, salariée à 0.40 ETP puis Jean Batsère médiateur familial D.E, salarié à 0,40 ETP en fin d'année 2022.

Bureaux à Castres (du lundi au vendredi) et Lavar (le mardi et 2 vendredi par mois).

- Entretiens d'information préalable, gratuits.
- 2 à 5 entretiens d'1h30 par médiation, sur une période de 1 à 6 mois dans les locaux de Tarn Espoir ou à distance.
- Actions d'information et de promotion de la médiation familiale auprès des professionnels et du public.

Les personnes paient les entretiens directement à l'association à la fin de chaque entretien à partir de la grille nationale CNAF du 03 avril 2018 établie selon les revenus de chacun de 2 € (RSA) à 131 € (> 5 300 €).

Pour les personnes qui bénéficient de l'Aide Juridictionnelle Totale ou dans le cadre de médiations ordonnées par le Juge des Enfants, la prise en charge des frais de la médiation est faite par l'Etat lors de médiations judiciaires.

Le service de médiation familiale est **conventionné par la caisse d'Allocations Familiales du Tarn** depuis juillet 2007 et reçoit un financement annuel sous forme de prestations de service. Cela l'engage à respecter certains critères (notamment le D.E de médiateur pour ses intervenants) et des objectifs précis à atteindre en fonction du nombre d'ETP (Equivalent Temps Plein) ainsi qu'une obligation à l'analyse des pratiques professionnelles ou supervision pour les médiateurs. Un temps de secrétariat (0,30 %) et de direction (0,18) est prévu.

Le secrétariat mutualisé avec les autres services de Tarn Espoir et l'association Addictions France assure l'accueil téléphonique et physique dans les locaux de Castres : Ecoute des demandes, orientation, gestion des plannings, suivi des double-convocations, accueil physique. La directrice et son assistante de direction assurent le suivi comptable et financier de l'activité de médiation et les liens avec les financeurs et les partenaires.

TYPE D'ORIENTATIONS – PRESCRIPTEURS

Le champ d'intervention touche de nombreuses familles mais dépendra aussi des prescripteurs du réseau de partenaires. Tarn Espoir a un réseau très large allant des avocats, magistrats ou gendarmes aux travailleurs sociaux du Conseil Départemental, de la CAF, de la MSA, du CMP, de la sauvegarde de l'enfance ; des professionnels de l'Education Nationale ; des associations comme Addictions France, le BAVIP, le CIDFF mais aussi des professions libérales comme les médecins, ou psychologues.

Les personnes venues en médiation deviennent également des prescripteurs envers leurs amis ou familles. La Médiation Familiale peut également s'appuyer sur le PAEJ (Point d'Accueil et d'Ecoute Jeunes et Parents) au sein de Tarn Espoir ou la MDA du Tarn (Maison des Ados) à laquelle Tarn Espoir participe.

Le site internet de Tarn Espoir et la visibilité du service sur le site de la FENAMEF (Fédération Nationale de la Médiation Familiale et des Espaces Rencontres) à laquelle Tarn Espoir adhère, permet aux personnes de prendre contact avec l'association via ce média qui est de plus en plus utilisé.

Les actions de communication mises en place depuis le début de l'ouverture du service en 2007 ont permis de renforcer le réseau de prescripteurs de cette démarche.

Partenaires financiers : C.A.F du Tarn, M.S.A du Tarn, Ministère de la Justice via La Cour d'Appel de Toulouse, CDAD (Conseil Départemental d'Accès au Droit), Mairies

ACTIVITE DU SERVICE DE MEDIATION EN 2022

BILANS

OBJECTIFS CAF POUR 1,15 ETP (Equivalent temps plein)

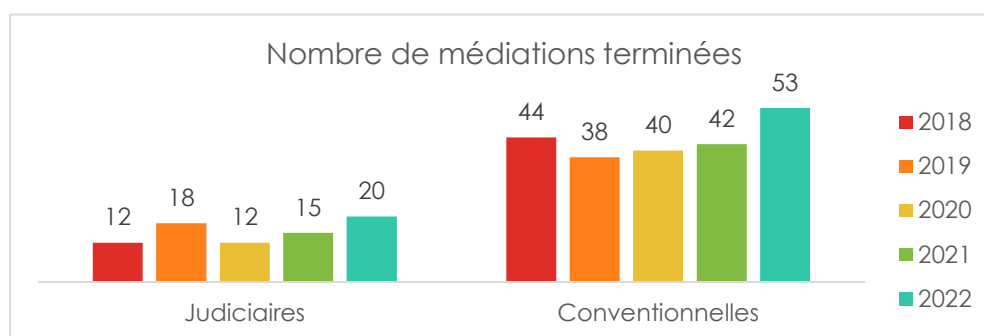
- 368 entretiens (entretiens d'info préalable + entretiens médiation)
- 58 médiations (terminées en 2022 ou en cours au 31 décembre 2022)

BILAN 2022 (1,15 ETP sur l'année)

- **556 entretiens réalisés** : 435 entretiens d'information préalable (dont 308 judiciaires), 121 entretiens de médiation (dont 37 judiciaires).
- **86 médiations familiales terminées (73) ou en cours (13)** (26 judiciaires, 60 conventionnelles).
- **12 réunions d'information collectives** en direction des partenaires (7) ou du public (5)

On continue à observer une augmentation de l'activité du service depuis le retour à la vie normale début 2021 (après le Covid).

REPARTITION DES MEDIATIONS TERMINEES



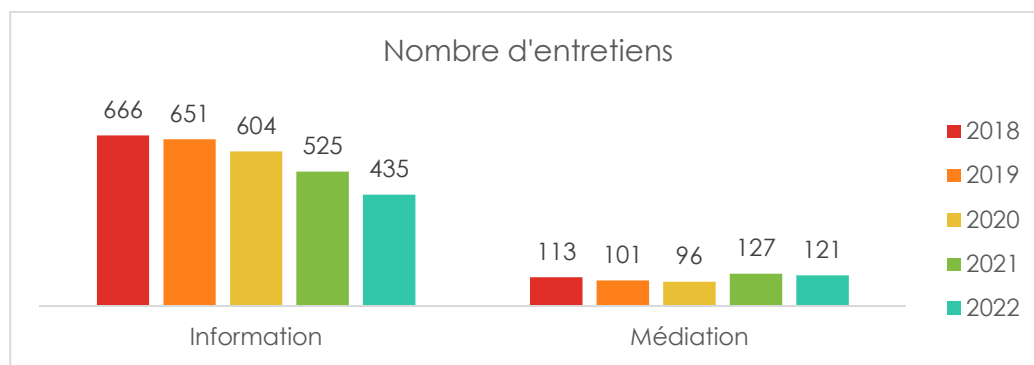
94 médiations commencées sur l'année 2022. Les médiations terminées tiennent compte également de celles de 2021 qui se sont achevées en 2022.

Le nombre important d'entretiens d'information préalable fait suite à la mise en place en avril 2015 d'un partenariat avec la justice concernant la double convocation (obligation des personnes à s'informer sur la médiation avant les audiences devant le Juge Aux Affaires Familiales) faisant suite à l'application du décret du 11 mars 2015.

Dans ces situations et du fait du contexte, l'information par téléphone a été privilégiée. La nouvelle loi sur le divorce en 2021 a annulé les audiences de conciliation, les personnes qui

divorcent ne reçoivent donc plus d'obligation d'information à la médiation, ce qui explique que ces informations ont fortement diminuées (534 personnes en 2019, 168 personnes en 2022).

NOMBRE D'ENTRETIENS



MEDIATIONS LAVOUR 2022

La permanence de Lavour a pu reprendre un mardi sur deux puis 3 mardis par mois et deux vendredis par mois.

- 13 médiations terminées en 2022 (18 %), une en cours en 2023
- 70 entretiens réalisés sur Lavour : 19 entretiens de médiation familiale (16%) ; 51 entretiens d'information préalable à la médiation (12 %).

DIFFICULTES RENCONTREES

- Parfois une personne est volontaire pour s'engager dans la démarche de médiation mais l'autre personne ne veut pas venir. La démarche étant libre et volontaire, il n'est pas possible de l'y obliger. Un partenariat renforcé avec les professionnels permet cependant de conseiller aux personnes de venir en entretien d'information, seules sans engagement et de façon confidentielle et de voir comment faire venir l'autre.
- Le principe de la double convocation (mis en place en 2015) ne permet pas toujours d'engager la médiation avant l'audience et parfois des situations ne sont pas concernées par la médiation. Il a cependant le mérite d'informer de façon large de nombreuses personnes sur l'existence de cette démarche et les personnes peuvent s'en saisir plusieurs mois après ou le conseiller à d'autres. Ce que l'on remarque maintenant avec du recul, cela concerne de 11 à 14% des médiations suivant l'année.
- On reçoit lors de ces entretiens préalables individuels des situations de violence conjugale pour lesquelles la médiation n'est pas appropriée et même interdite dans la nouvelle loi Justice. Au vue de ces témoignages de violence recueillis, les médiateurs ont noté le pourcentage de ces situations sur 2022 (57 personnes sur 435 personnes

reçues, soit au total de 13% qui reste constant par rapport au 12,7 % de 2021, 4 hommes sont concernés mais surtout 11 situations touchent également les enfants).

Une synthèse anonymée sur ces situations a été faite en 2020 pour mettre en avant les difficultés rencontrées dans l'accompagnement de ces personnes. Elle a été diffusée en 2020 à la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité ainsi qu'à madame la vice-présidente du Tribunal Judiciaire de Castres en charge des questions de violence intra-familiales. Et en 2021 à la Juge placée de la Cour d'Appel de Toulouse qui remplace la JAF jusqu'en septembre 2023.

INDICATEURS DE L'ACTION

- **94** médiations familiales commencées en 2022

73 médiations terminées en 2022 dont 8 commencées en 2021 (20 judiciaires, 53 conventionnelles) et 13 en cours au 31 décembre 2022 (6 judiciaire, 7 conventionnelles).

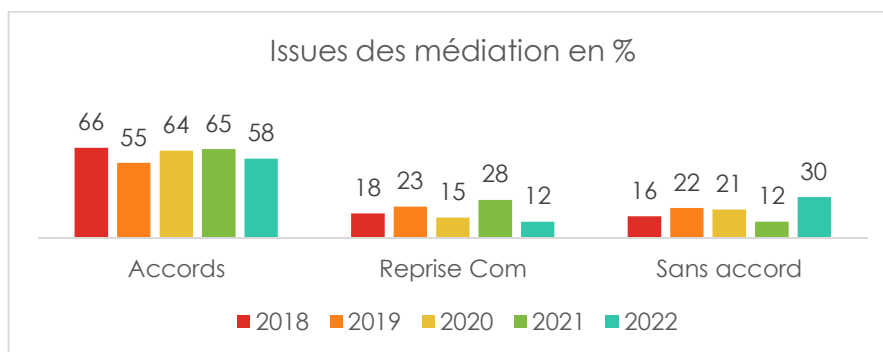
- **435 entretiens d'information préalable** (205 conventionnels, 199 sur injonction du juge dont la double convocation, 31 liés à des médiations ordonnées)
- 121 entretiens de médiation (37 judiciaires, 84 conventionnels)
- 461 personnes rencontrées en 2022 (en information préalable à la médiation)
- 156 personnes reçues en entretiens de médiation (47 avaient un avocat)
- 12 séances d'informations collectives : 7 en direction des partenaires, 5 du public

Les **20 médiations judiciaires** terminées incluent les médiations judiciaires ordonnées dans une décision de justice (7) et les médiations suite à une injonction à l'information à la médiation familiale (injonction dans une décision de justice ou double convocation). Cela correspond à **27,4 % des médiations**.

Les médiations conventionnelles permettent davantage de formaliser des accords qui pourront parfois être homologués par un juge. Il est possible depuis janvier 2017 de soumettre au JAF une requête conjointe avec convention parentale aux fins d'homologation sur dossier sans audience. Ces demandes ont augmenté en 2022.

Pour les personnes engagées dans une procédure judiciaire et notamment pour celles en procédure de divorce, il s'agit déjà pour elles de trouver le bon moment pour se retrouver en médiation. L'intérêt commun est de voir ce qui peut être apaisé au niveau de la communication parentale et des rancœurs qui restent de la relation conjugale. Elles peuvent préférer parfois s'en remettre au juge pour trancher certains de leurs désaccords.

RESULTATS MEDIATIONS



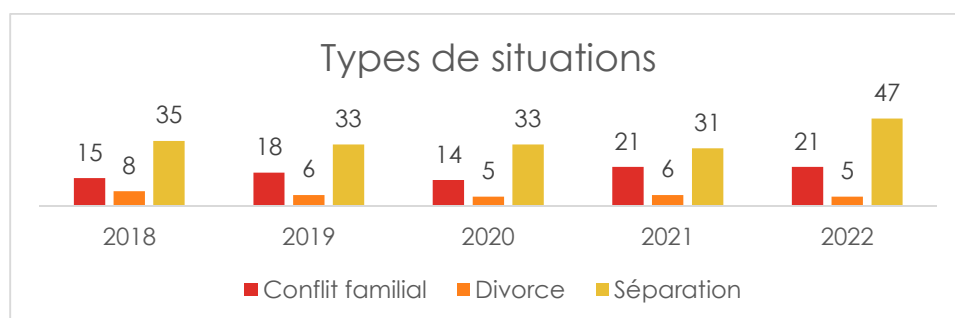
Sur les **73 médiations terminées en 2022** :

- **70 %** ont permis de trouver des accords ou d'apporter un apaisement du conflit.
- **42** ont donné lieu à des accords (20 écrits, 22 oraux) ; 10 judiciaires, 22 conventionnelles
- Sur les 31 restantes, **9** ont permis une avancée significative dans l'apaisement du conflit.

Il y a 60 % d'effets positifs pour les médiations judiciaires contre 73,6 % pour les médiations conventionnelles.

Les raisons de l'arrêt des médiations judiciaires sont variées : violence conjugale qui continue, négociation préférée avec avocats, séparation trop récente et trop de rancœur, les personnes sont venues juste parce que demandé par le juge, besoin de maintenir une rupture notamment pour les médiations parent/ado.

TYPE DE SITUATIONS



Types de médiations sur les 73 médiations terminées en 2022 :

- **52** des conflits sur **l'autorité parentale** suite à la séparation, le divorce ou après la séparation ou le divorce

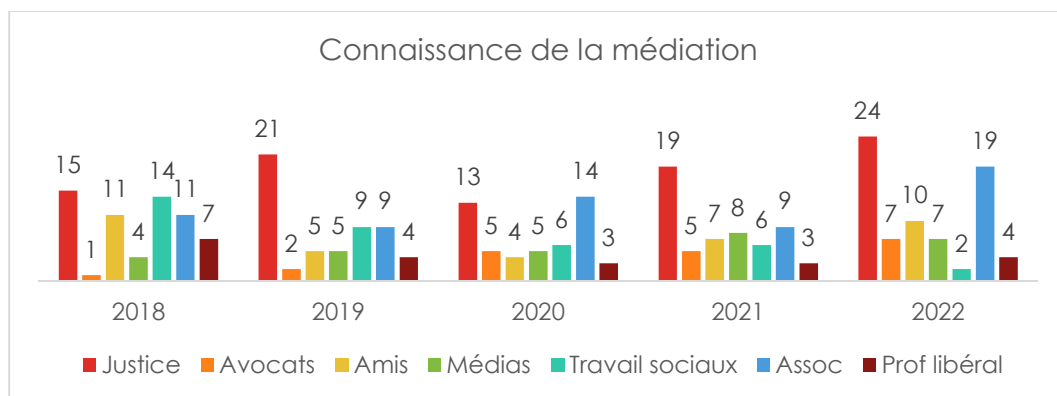
- **21** concernant d'**autres conflits familiaux** : 5 médiations conjugales avant séparation, 2 familles recomposées, 8 parents/ados, 4 parent/grands-parents, 2 en protection de l'enfance.

Les situations majoritaires restent celles de parents séparés avec des enfants mineurs mais on observe une stabilisation des médiations dans les autres champs.

Il y a eu 4 médiations à distance par Zoom ou Skype réalisées en 2022. Dans ces situations, des protocoles particuliers sont mis en place (garantie d'être seul dans la pièce, de ne pas enregistrer, d'avoir une bonne connexion et disponibilité, de ne pas raccrocher brutalement sans prévenir, de parler chacun à son tour).

MODES DE CONNAISSANCE DE LA MEDIATION

Les personnes des 73 médiations terminées en 2022 ont été orientées vers la médiation familiale de différentes façons : par le **monde judiciaire** (audiences juges, double convocation, accueil TGI), par des **travailleurs sociaux** et notamment ceux de la CAF et du Conseil Départemental, par les médias avec l'utilisation d'internet qui se développe, par **les associations** notamment le CIDFF avec lequel nous avons un partenariat privilégié d'orientation réciproque et ceux qui reviennent en médiation après quelques années, par des amis, les avocats ou notaires, par des psychologues, médecins ou conseillère conjugale, la PMI. Sachant qu'il peut y avoir plusieurs prescripteurs à la fois.



Malgré la forte incitation du milieu judiciaire pour la médiation, ce sont plutôt les médiations conventionnelles qui se mettent en place (72%), les personnes étant plus volontaires. On remarque une augmentation venant des associations partenaires de Tarn Espoir et le bouche à oreille qui fonctionne bien.

SITUATIONS DES PERSONNES

La médiation familiale accueille principalement des personnes dans la tranche d'âge **des 30-50 ans** qui correspond à l'âge de parents d'enfants mineurs. Mais pour les divorces cela peut être plus large et on constate des séparations dès la naissance de l'enfant ou pendant la grossesse.

121 enfants concernés par les situations des médiations de leurs parents terminés en 2022 ou concernés par une médiation parents/ados.

ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES PERSONNES RENCONTREES EN 2022

La majorité des personnes rencontrées habitent dans le Tarn Sud et Ouest qui correspond à la juridiction du T.J de Castres. De Saint Sulpice, Lavaur, Graulhet à Puylaurens, Castres, Mazamet, Labruguière jusqu'à la limite de l'Aude. Quelques personnes du Nord du département, de la Haute Garonne, de l'Aude ou de l'Hérault. Le bassin Castres, Mazamet, Aussillon, Labruguière étant largement représenté ainsi qu'un nombre important autour de Lavaur (Graulhet, St Sulpice, Rabastens, Fiac, Girsousens) du fait des lieux de médiation. La médiation à distance a permis de toucher des parents n'habitant pas dans la même région comme la région parisienne (Argenteuil, Roissy)

BILAN DU PARTENARIAT

- Avec la **Caisse d'Allocations Familiales du TARN** : L'association TARN ESPOIR est conventionnée comme opérateur sur le Tarn Sud et Ouest dans la « *Convention d'objectifs et de financement d'une prestation de service relative à la médiation familiale* » du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023.

Tarn Espoir participe tous les ans au Comité de Coordination Départemental de la médiation familiale et des espaces rencontres, animé par la CAF du Tarn en présence de tous les partenaires départementaux (MSA, représentant de la Cour d'appel de Toulouse, présidents des T.J, représentants des mairies, E.P.E service de médiation conventionné sur le Nord du département, représentant UDAF (espaces rencontres du Tarn), représentants des droits de la femme et à l'égalité, CDAD, Représentants FENAMEF et APMF).

- Par ailleurs, le service participe, en partenariat avec les Assistantes Sociales de la CAF et les juristes du CIDFF, au dispositif « **Parents après la séparation** ». Trois rencontres pour le public ont eu lieu en 2022 à Castres, Lavaur et Mazamet qui ont concerné 10 personnes.
- Permanence d'information à la médiation familiale lors de la journée de l'Accès au Droit organisée par le CDAD à Mazamet le 24 mai 2022.
- Rencontre des deux bâtonnières de l'ordre des avocats du barreau de Castres, Maître Bizot et Maître Darmais.
- Participation à l'action REAAP « **J'ai deux maisons** » au centre social Castres de La-meilhé menée par le CIDFF du Tarn qui organise des ateliers à destination des enfants de parents séparés de 6 à 12 ans. Le médiateur reçoit les parents lors du premier atelier.



- **Avec d'autres professionnels** : rencontre avec une étudiante en 3^{ème} année de psychologie. Participation à des rencontres partenaires INFO CLIC organisée par la Maison de l'Autonomie sur les territoires de Puylaurens et Lavaur. Tenu d'un stand au « **forum des aidants** » en septembre à Mazamet organisé par la Maison de l'Autonomie du Tarn et la maison de santé de Mazamet.
- Avec les réseaux : L'association Tarn Espoir est adhérente à la Fédération Nationale de la Médiation et des Espaces Familiaux (FENAMEF), cela permet au service de se tenir au courant des changements et dossiers en cours au niveau national : expérimentation TMFPO (*Tentative de Médiation Familiale Préalable Obligatoire*), lois sur la justice du 21^{ème} siècle qui a modifié la procédure de divorce.
- Avec l'APMF (Association Pour la Médiation Familiale), Isabelle Molard et Jean Batsère sont adhérents de l'association, Isabelle contribue régulièrement à sa revue TIERS trimestrielle.

ANALYSE DES PRATIQUES ET FORMATIONS

Dans le cadre de la convention avec la C.A.F du Tarn, le médiateur familial est tenu de faire partie d'un groupe d'analyse des pratiques professionnelles ou d'une supervision. En 2022, Isabelle Molard a gardé la supervision individuelle en visio avec Elizabeth Clerc (ATCC Institut) (8 séances, 24 H) et Céline Marty Fontorbe a changé son accompagnement et a été suivie en supervision par une psychologue de Toulouse (3 séances, 6H). Jean Batsère participe à un groupe d'analyse des pratiques à Toulouse animé par Marie-Caroline Despax (1 séance, 6 heures)

Il n'y a pas eu de stagiaire en formation au D.E de médiateur familial accueilli dans la structure cette année mais une nouvelle promotion commence en avril 2023 à l'Institut Saint Simon de Toulouse qui pourrait nous contacter pour un stage courant 2023.

PERSPECTIVES ENVISAGEES SUR L'ANNEE 2023

Le travail de partenariat va continuer dans les champs psycho-sociaux et judiciaires. Une rencontre est prévue courant 2023 avec les partenaires judiciaires (Magistrats du TJ, greffiers) pour faire le **bilan du partenariat médiation familiale/justice**. Cette rencontre n'a pas pu avoir lieu en 2022 du fait de la trop grande charge des magistrats. Depuis le départ de Mme Charles Meunier Juge aux Affaires Familiales, il n'y a pas eu de nouvelle nomination de JAF et ce sont des juges placés par la Cour d'Appel de Toulouse qui viennent à Castres. Dans le cadre des séances « **Parents après la séparation** », la CAF du Tarn, le CIDFF, Tarn Espoir et L'E.P.E du Tarn vont poursuivre sur Albi et Castres ces séances collectives d'information en 2023. Le service de médiation de Tarn Espoir sera présent sur 3 dates prévues pour le public en présentiel à Castres, Lavaur et Mazamet comme l'année dernière.

Une réflexion du service sur **comment toucher davantage les zones rurales** (notamment celle autour de Lacau et Brassac) va nous conduire à prendre contact avec les intervenants des maisons France Service qui se développent sur le territoire. Par exemple le CDAD (Conseil Départemental d'Accès au Droit) avec ses Points Justice va s'implanter

dans ces maisons France Service. Le but aussi est de pouvoir utiliser ces lieux pour des médiations à distance quand les personnes n'ont pas le matériel ou la connaissance des supports numériques.

Dans le cadre du **REAAP**, le CIDFF va poursuivre ses ateliers « **J'ai deux maisons** » sur Castres. Tarn Espoir a renouvelé sa participation à ce dispositif.

Le PAEJ

Point Accueil Ecoute Jeunes et parents

LE PAEJ EN 2022 :

L'ÉQUIPE :

- 2 Psychologues
- 2 Éducateurs spécialisés
- 1 Médiatrice sanitaire et social

CARTE DES PERMANENCES :

- Permanences délocalisées
- 🏠 Permanences principales

Jeunes
Parents
Professionnels



ACTIVITÉ GLOBALE :

En individuel

Le PAEJ a reçu **629 personnes** pour **1553 entretiens**.

En collectif

204 actions pour...
2 551 jeunes
98 parents
347 professionnels

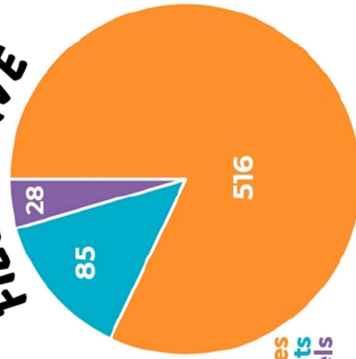
Permanences

Chez nos partenaires :

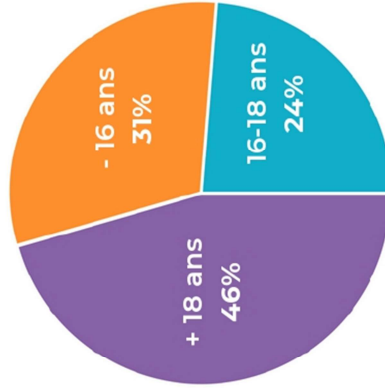
MFR Peyregoux
Mission Jeune Tarn Nord et Sud
Lycée La Borde Basse
Lycée Rascol
MFR Bel Aspect...

En établissements scolaires, centres de formation, PJJ, Mission Jeunes...

FILE ACTIVE



Public
16-26 ans



200M SUR...
Promeneurs du Net

Depuis **Novembre 2022**, les permanences Promeneurs du Net ont été remises en place **deux fois par semaine**



Le PAEJ est financé par...

ARS, CAF, Conseil Régional, Conseil Départemental, Politique de la Ville, MILDECA, FIPD, ANCT, Mairie de Mazamet, Labrugère et Albi



Libre/ inconditionnel Confidentiel Anonyme Gratuit

Le Point Accueil Écoute Jeunes est un Lieu d'écoute, de réflexion et d'orientation à travers des entretiens individuels proposés aux jeunes et à leurs proches avec ou sans rendez-vous.

Nous garantissons l'anonymat des personnes accueillies ainsi que la tenue confidentielle des échanges.

PRESENTATION DU SERVICE

PUBLIC

- Pour les jeunes entre 11 et 26 ans quelle que soit la problématique qu'ils souhaitent aborder.
- Les parents d'adolescents ou leur entourage inquiets pour le jeune ou ayant des interrogations.
- Des professionnels en lien avec des jeunes ayant besoin d'information, de soutien concernant une situation ou pour une demande d'intervention collective.

INTERVENANTS

Deux éducateurs spécialisés (2 ETP) et deux psychologues (1.3 ETP) et une médiatrice sociale (0.80 ETP).

ORGANISATION SUR LES TERRITOIRES

TARN NORD :

Émilie DOUGE Psychologue et Ronan GUILLET
Éducateur spécialisé

Albi : Au 32 rue Cantepau

Lundi : 13h30 – 20h00

Mardi : 13h00 – 17h00

Mercredi : 9h00 – 12h00 et 13h00 – 17h00

Permanences délocalisées :

Albi : Lycée Rascol : Mardi 8h30 – 12h00

(2 fois/ mois)

Mission Jeune Tarn Nord :

Carmaux – CC Carmausin :

2 rue du Moulin

Mardi 9h30 – 12h30 et 13h30 – 17h30

Gaillac-MJC : Jeudi de 9H à 17H

TARN SUD :

Émeline MAURIN Psychologue et Clément DUBOIS
Éducateur spécialisé

Castres : Au 179 avenue Albert 1^{er}

Lundi : 13h30 – 18h00

Mercredi : 10h30 – 12h30 et 13h00 – 20h00

Jeudi : 9h00 – 12h00 et 13h30 – 18h00

Vendredi : 9h00-17h30 (1 semaine sur 2)

Permanences délocalisées :

Castres - Lycée La Borde Basse : Mardi 9h30 – 12h30 (1^{er} et 3^{eme} mardi du mois hors vacances scolaires)

Mazamet – Mission Locale : 2^{eme} et 4^{eme} mardi du mois
9h30-15H

– Maison de la Justice et du Droit : Mardi 9h00 –
17h00

Graulhet : A la maison des familles : Jeudi : 09h-17h

Le PAEJ est financé par : l'ARS, la CAF, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, la Politique de la ville, la MILDECA, le FIPD, l'ANCT, les Mairies de Mazamet, Labruguière et d'Albi.

OBJECTIFS STRATEGIQUES

- Prévenir les situations à risques pour éviter les décrochages et ruptures chez les adolescents et jeunes adultes,
- Rétablir le dialogue et restaurer des liens de confiance chez ces adolescents et jeunes adultes et leur environnement familial et social (scolaire, périscolaire, professionnel, administratif, ...),
- Participer au « bien-être » des adolescents et jeunes adultes et concourir à leur insertion sociale, culturelle et professionnelle,
- Favoriser l'autonomie des jeunes et leur capacité d'initiative et d'action.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Offrir à tous les adolescents et jeunes adultes en situation de « vulnérabilité » et leur entourage un accueil et une écoute de qualité,
- Offrir un accompagnement personnalisé, adapté aux besoins particuliers de chaque adolescent ou jeune adulte, identifiés lors de son accueil au Point Accueil Écoute Jeunes,
- Permettre aux adolescents et jeunes adultes accueillis ainsi qu'à leur entourage, d'exprimer leurs questions, leur mal être, de commencer à en comprendre le sens, de formuler une demande,
- Faciliter pour tous les adolescents et jeunes adultes accueillis, l'accès aux droits communs en les accompagnant auprès des organismes dédiés,
- Construire et animer un réseau partenarial (professionnels et acteurs) efficace et de proximité garant de l'atteinte des objectifs opérationnels précédemment cités.

Au sein du Point Accueil Écoute Jeunes, nous réalisons trois modalités d'intervention afin de promouvoir les objectifs précédemment cités : les entretiens individuels, les actions collectives, les actions partenariales.

ENTRETIENS INDIVIDUELS

SUR SITE

Le dispositif PAEJ

Accueillir, écouter la personne, la soutenir, l'accompagner, l'informer, l'orienter.

Sur les sites de Castres et Albi, le public peut se présenter spontanément pour se renseigner sur la structure et nos services, prendre rendez-vous ou être orienté vers nos partenaires selon les besoins.

A Castres, une secrétaire est présente à l'accueil à cette fin. Elle offre un premier accueil de la demande du jeune, du parent ou du professionnel. Elle dédie, par téléphone ou en présentiel, un temps d'écoute afin de comprendre la situation et d'orienter au mieux vers le professionnel adapté.

Depuis 2021, la présence d'une médiatrice sanitaire et sociale, sur le dispositif Adulte relais a permis de développer l'accueil sans rendez-vous sur le site d'Albi. Ayant une excellente connaissance du réseau partenarial local, elle facilite le lien entre le public des quartiers prioritaires, la structure et nos partenaires (prise de rendez-vous, accompagnement physique, temps ados / parents...).

C'est l'éducateur spécialisé ou la psychologue qui reçoit la personne en entretien individuel. La rencontre est confidentielle, anonyme et gratuite et se fonde sur l'accueil

inconditionnel et la libre adhésion du jeune. L'intervenant est garant de ce cadre.

La personne peut venir sans autorisation parentale, seule ou accompagnée. L'implication des parents sera cependant recherchée si nécessaire.

La présence de deux professionnels permet d'offrir un accompagnement aux membres d'une même famille en leur dédiant des espaces d'écoute différents. Ainsi, cela garantit la confidentialité et permet la liberté de parole de chacun des membres.

Le jeune accueilli est écouté et invité à exprimer son ressenti, ses émotions, dans la bienveillance et le non jugement. L'accompagnement et le cadre du dispositif (anonymat, libre adhésion, confidentialité...) visent à instaurer un lien de confiance du jeune envers le professionnel afin que le jeune puisse éprouver les effets de la parole et s'essayer à nommer ce qui lui arrive et/ou à formuler une, voire plusieurs problématiques.

Tel que le préconise le cahier des charges du PAEJ de 2017 « La temporalité nécessaire pour que l'adolescent ou le jeune adulte exprime sa situation est strictement respectée. La durée de l'intervention du Point Accueil Écoute Jeune en dépend¹. »

Ainsi, cela peut nécessiter plusieurs entretiens avant que le jeune puisse déplier sa situation, sa question, sa problématique.

Il est accompagné dans une démarche de compréhension, d'analyse de la situation, et d'évaluation de ce qui pourrait permettre d'accéder à un mieux-être.

L'éducateur et la psychologue peuvent aider la personne à se (re)mettre en position d'acteur de son avenir en trouvant des moyens pour avancer dans la direction désirée.

Ils peuvent informer sur les risques et les conséquences éventuelles des choix de la personne et transmettre des messages de prévention ou de réduction des risques.

Une orientation vers le secteur sanitaire, social, juridique ou culturel est proposée si nécessaire.

Cf Partenariat Maison des adolescents

ALLER VERS

DANS LE BUT DE FAVORISER ET FACILITER L'ACCES A NOS SERVICES
NOTAMMENT EN MILIEU RURAL, NOUS PROPOSONS DES PERMANENCES
DELOCALISEES.

Nos actions, qu'elles soient sous forme individuelles ou collectives, tentent d'être le plus accessibles possible pour les publics. Nous allons donc vers le public et travaillons en partenariat afin d'être présents dans différents lieux et territoires.

Nous sommes présents dans les établissements scolaires, dans les missions locales, de façon régulière. Nous essayons aussi de couvrir plusieurs territoires du Tarn (Albi, Carmaux,

¹ Cahier des charges Point Accueil Écoute Jeunes, Avril 2017, page 10.

Graulhet, Castres, Mazamet, Gaillac...). Soit, sous forme de permanences régulières, notamment dans les lieux MDA, soit, sous forme d'actions ponctuelles à la demande d'établissements ou de personnes, au sein de structures partenaires, à domicile, ou encore en ville (café...).

Selon les lieux et les contextes, nous adaptons notre proposition d'accueil.

UNE NOUVELLE PERMANENCE A GAILLAC

Depuis mars 2022 une permanence se tient un jour par semaine à Gaillac. Un bureau est mis à disposition par la MJC situé idéalement en centre-ville, entre le collège et le lycée.

Cette permanence est très bien repérée par les partenaires (MDD, CMP, éducation nationale...)

Les demandes d'entretiens sur le territoire de Gaillac, à la MJC et dans les établissements scolaires notamment celui de Belaspect qui est éloigné du centre-ville, sont très nombreuses.

PROMENEURS DU NET

Depuis novembre 2022, les permanences Promeneurs du net ont pu être remises en place.

Le dispositif permet au PAEJ d'avoir une présence sur les réseaux sociaux afin de faciliter le lien avec des jeunes isolés géographiquement ou socialement. L'objectif des permanences est de faciliter la rencontre, expliquer nos missions, répondre à des questionnements/préoccupations ou encore orienter.

La médiatrice sanitaire et sociale propose 4 heures hebdomadaires de présence sur les réseaux sociaux – Facebook, Instagram.

Ces permanences ont lieu les lundis et mercredis de 16h à 18h.

Le début de la permanence est signalé aux jeunes par un « post » dans le fil d'actualité et dans la story. Lors du premier contact le professionnel se présente ainsi que ses missions. Les échanges suivants sont majoritairement initiés par les jeunes, pour répondre à une demande ponctuelle ou pour avoir une écoute de leur mal-être ou de leur problématique.

Les sujets abordés peuvent être :

- La scolarité
- L'orientation scolaire ou professionnelle
- Les jobs d'été
- La vie affective et sexuelle
- Les loisirs
- La gestion des conflits : familiaux ou relationnels
- Les relations sociales
- Le mal-être

DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Sous forme de permanences ou ponctuellement

LA BORDE BASSE

Le lycée de La Borde Basse est un établissement polyvalent relativement excentré et unique lycée public de Castres. Il offre une diversité de formations incluant une filière professionnelle ainsi qu'un enseignement supérieur (BTS, licence professionnelle...).

Au regard de sa situation géographique et du type de public que le lycée accueille (jeunes habitant dans des régions disparates), le PAEJ a vu la pertinence d'y offrir une permanence d'écoute.

Du fait de modifications de l'équipe de professionnels du PAEJ de Castres, les permanences ont été suspendues puis ont repris à compter du mois de Mai 2022.

Elles ont lieu les premiers et troisièmes mardis du mois à l'exception des vacances scolaires de 9H30 à 12H30.

Il y a eu huit permanences d'accueil individuel durant l'année 2022, nous avons donc reçu au total neuf jeunes (dont sept filles et deux garçons) pour un ou plusieurs entretiens.

Les problématiques abordées par les jeunes lors du premier entretien concernent le deuil, la séparation des parents, les conflits familiaux, la maltraitance ainsi que la problématique de lien social.

Des rencontres avec les professionnels du lycée ont eu lieu tout au long de l'année 2022 : avec les infirmières, les documentalistes, les conseillers principaux d'éducation, la professionnelle référente du programme de réussite éducative, ainsi qu'avec le proviseur adjoint.

La fréquence des permanences est régulière mais du fait des vacances scolaires un peu disparates, le lien de partenariat, de mise en place et de travail auprès des jeunes est encore en construction.

Deux jeunes rencontrées au lycée sont venues ensuite sur le site de Tarn Espoir dont une jeune pour des entretiens individuels réguliers.

Le rapport d'activités de la permanence du lycée La Borde Basse est situé en annexe de ce document. Pour plus d'informations, veuillez-vous y référer.

MFR PEYREGOUX

16 permanences d'écoute ont été réalisées en 2022 ce qui représente en moyenne 2 permanence par mois. Elle se tiennent de 13h à 18H le jeudi, le lundi depuis septembre 2022. A la rentrée, une présentation de l'éducateur du PAEJ est proposée à toutes les classes et les dates des « Points Ecoute » sont communiquées aux élèves. L'équipe pédagogique a très bien repéré le partenariat, s'en saisi et informe les nouveaux professionnels de l'établissement.

Avant chaque séance, l'éducateur rejoint l'équipe pédagogique pendant leur pause déjeuner. Ils échangent à propos de l'actualité de l'établissement, de l'ambiance générale et des besoins d'entretiens individuels repérés par les adultes. Il va ensuite à la rencontre des jeunes qui peuvent prendre directement rendez-vous sans passer par les professeurs. Les jeunes peuvent donc être orientés par un adulte : on essaye alors d'obtenir l'accord du jeune pour transmettre certains éléments au professeur. Mais ils peuvent aussi s'inscrire directement : le professeur n'est alors qu'informé de l'absence de l'élève. Ces demandes spontanées représentent 85% des entretiens. Ce chiffre s'explique par le fait que le point écoute existe depuis 4 ans : les anciens élèves ont très bien repéré le point écoute en parle aux « nouveaux » et un temps de présentation est proposé à toutes les classes en septembre.

RASCOL :

Un partenariat a été travaillé à la demande de cet établissement en juin 2022.

Un « Point Ecoute » est proposé aux élèves de 2nd du lycée professionnel pour lesquels les professeurs principaux ont repéré des difficultés. Une réunion d'information leur a présenté le projet. Le « Point Ecoute » a lieu un mardi sur deux de 8h30 à 12h à partir de mi-octobre. Trois séances ont eu lieu en 2022 malgré quelques absences de jeunes, 9 entretiens ont été réalisés. Les CPE des autres niveaux et également du lycée général ont orienté des élèves intéressés par l'idée de parler avec un adulte extérieur à l'établissement. Au vu du nombre de demandes d'entretien, le temps de rencontre avec les élèves a dû être revu et augmenté de 1h30.

Les objectifs quantitatifs de ce projet vont au-delà des prévisions et on pût être augmenté. Pour autant, on constate que peu de jeunes accèdent à des entretiens à l'extérieur du lycée, une réunion bilan avec la proviseure adjointe est prévue en juin 2023 pour améliorer l'aspect qualitatif de ce projet.

MFR BEL ASPECT

Le PAEJ a été sollicité par des enseignants pour construire un travail de partenariat.

Un projet sur l'ensemble de l'établissement d'actions de prévention et d'entretiens individuel au sein de l'établissement a été organisé.

Dans un premier temps (fin octobre, novembre) des actions de prévention ont été proposées aux classes 4^{ème}, 3^{ème} et 2nd. Une première action de sensibilisation aux changements liés à l'adolescence, une 2^{ème} sur « le vivre ensemble » et une dernière sur « les conduites addictives ». Une information sur les PAEJ, la permanence de Gaillac et surtout la possibilité d'entretien à la MFR a été donnée à une centaine d'élève.

Dès les 2 premiers « Point Ecoute » proposés en décembre 4 entretiens sont donnés.

L'organisation pour 2023 sera la suivante : la semaine précédant le point écoute, un temps d'une ou deux heures sera déterminé en matinée ou en début d'après-midi selon les besoins exprimés et les disponibilités de la permanence de Gaillac. On adaptera ainsi efficacement les besoins de la MFR à l'offre du PAEJ.

COLLÈGE ET LYCÉE DE LA SALLE

Suite à une première rencontre avec l'infirmière du collège/lycée afin de lui présenter le dispositif du PAEJ, il est arrivé que cette dernière nous téléphone afin de nous parler d'un jeune pour lequel elle s'interroge quant à un besoin d'espace de parole. Suite à ce contact téléphonique et compte tenu du contexte, il nous est arrivé à deux reprises de nous rendre sur le lycée afin de présenter au jeune le dispositif du PAEJ et de lui proposer un entretien individuel d'écoute.

Le bureau de l'infirmerie a été mis à disposition afin d'offrir un espace d'écoute confidentiel.

MISSION LOCALE JEUNES TARN SUD ET NORD

Le rôle des Missions Locales est défini par le Code du travail aux articles L5314-1 et suivants qui leur confèrent une mission de service public. Présentes sur l'ensemble du territoire, les Missions Locales exercent une mission de proximité, avec un rôle essentiel : accompagner tous les jeunes sortis du système de formation initiale, âgés de 16 à 25 ans, qui le souhaitent ou qui en expriment le besoin, dans leurs parcours d'accès à l'emploi, à la formation et à l'autonomie sociale (santé, logement, mobilité, etc...).

Elles contribuent à l'élaboration et à la mise en œuvre, dans leur zone de compétence, d'une politique locale concertée d'insertion professionnelle et sociale des jeunes, en mobilisant les compétences de l'ensemble des partenaires publics et privés. » 2

TARN NORD

Depuis 2021, le partenariat a été renforcé entre la mission jeunes du Tarn nord et le PAEJ :

- Une permanence avec l'éducateur du PAEJ à la Mission Locale d'Albi a lieu un mercredi par mois : les jeunes sont positionnés par leurs conseillers lorsqu'ils repèrent des difficultés, des freins à l'insertion. L'objectif est de provoquer une rencontre entre le jeune et le PAEJ et si besoin, orienter ou continuer l'accompagnement sur place ou à la Maison des Adolescents. On constate parfois une différence de temporalité entre le repérage des difficultés par les professionnels de la Mission Locale et la volonté du jeune de travailler sur celles-ci.
- Par ailleurs, pour faire face aux difficultés croissantes, observées par les professionnels de la mission locale, des permanences d'écoute plus régulières ont été mises en place sur les différents sites de la Mission Locale Tarn Nord et sur la base d'un financement ponctuel lié à la crise sanitaire.

Entre Janvier 2022 et Juin 2022 des permanences ont été déployées à hauteur de 4 demi-journées/ mois à la MJ d'Albi, 2 demi-journées/mois à la MJ de Gaillac et sur le site de la MDA en fonction des besoins à Carmaux. Depuis septembre 2022, il n'y a plus de financements spécifiques pour cette action, le PAEJ a tout de même maintenu une permanence sur le site de la MJ d'Albi 2 demi-journées /mois.

Malgré les permanences sur site MJ, nous avons également reçue des personnes à Tarn Espoir afin de pallier aux demandes importantes.

D'une manière générale, les questions liées au parcours professionnel, à l'emploi, à la formation sont abordées presque systématiquement avec les personnes afin d'évaluer et comprendre les attentes et besoins dans ce domaine.

Les jeunes rencontrés à la mission locale sont souvent fragilisés par leur parcours de vie et / ou leur environnement social / familial renforçant des situations de décrochage, de mal être scolaire ou social, de confiance en soi et en l'avenir.

Ces permanences permettent de favoriser l'accès au PAEJ à des jeunes qui présentent de grandes vulnérabilités. En effet, près de la moitié des personnes rencontrées sont confrontées à des situations à risque. Il s'agit de personnes isolées ou dont l'environnement est peu sécurisant. Elles sont en difficulté pour adopter des comportements favorables à leur santé et / ou pour résoudre des situations de conflits ou de maltraitance. Elles sont fragilisées et en difficultés pour prendre des décisions les concernant.

Un tiers des personnes reçues présentent une forte souffrance, elles peuvent être dans les conduites à risques conscientes ou dans le déni de celles-ci. Elles peuvent présenter des troubles ou souffrances nécessitant une prise en charge en soins psychique / psychiatrique et l'accompagnement vers le soin est souvent complexe (difficultés à initier les démarches, délais de prise en charge long...)

La thématique des violences est très souvent abordée. Plus d'une personne sur deux a été victime de violence. Elle concerne des violences subies physiques et/ou psychologiques (actuelles ou passées y compris harcèlement et violences sexuelles). Il est fréquent que des personnes aient subi plusieurs types de violences dans leur parcours de vie. Il en résulte de grandes fragilités voir des traumatismes qui impactent l'insertion professionnelle, la projection dans l'avenir, la confiance en soi, l'estime de soi, les comportements dans le quotidien.

Un tiers des personnes rencontrées évoquent des conflits familiaux passés ou actuels. Certaines sont confrontées à des situations de rupture venant les fragiliser émotionnellement et/ou affectivement et/ou économiquement. Ces conflits non résolus sont très insécurisant et représentent un réel frein à l'autonomie.

Plus d'un quart des personnes rencontrées ont des conduites à risques. Celles-ci peuvent être liées à une consommation de produits psychoactifs mais également à des comportements sociaux qui renforcent la vulnérabilité de la personne.

Certaines personnes évoquent des difficultés face à un deuil ou à l'accès aux droits (logement, santé...).

Les difficultés rencontrées sont souvent cumulées, impactant la santé mentale des personnes et leur capacité à faire face.

Les permanences de la psychologue à la MJ se sont arrêtées en décembre 2022, certaines personnes continuent à être accompagnées sur les antennes du PAEJ à Albi, Carmaux et Gaillac.

Par ailleurs les Points écoute avec l'éducateur une fois par mois sont maintenus.
En 2022, il y a eu :

35 permanences, 39 jeunes ont pu être reçu pour un total de **84 entretiens**.

6 Points écoutes, 11 jeunes ont pu être reçu pour un total de 11 entretiens.

Orientations :

- 25 personnes ont été orientée vers du soins (7 vers le médecin traitant, 15 en soins psychique/psychiatrique en CMP ou Libéral, certains aux urgences psychiatrique) dont 9 ont initiées la démarche.
- 4 personnes ont été orientées sur de l'accès aux droits ou au logement.
- 8 personnes ont été redirigées vers la Maison Des Adolescents/PAEJ.

TARN SUD

La mission locale de Mazamet est une structure relativement excentrée du département du Tarn. Elle offre une richesse et une grande diversité d'accompagnement afin d'adapter à chaque jeune les modalités de construction de son projet professionnel.

Les jeunes accueillis à la Mission locale de Mazamet résident dans des lieux isolés, et ont un accès difficile aux soins médicaux et psychiques mais également à l'accompagnement social. Le parcours scolaire pour certains jeunes accueillis est marqué par des difficultés voire des ruptures.

Un des objectifs opérationnels du Point Accueil Écoute Jeunes cité dans le cahier des charges est de « rétablir le dialogue et restaurer les liens de confiance entre ces adolescents et jeunes adultes et leur environnement familial et social (scolaire, périscolaire, professionnel, administratif...) »²

Ainsi, le PAEJ a perçu l'opportunité de proposer aux jeunes de la Mission locale des entretiens individuels autour desquels ils peuvent élaborer et traiter leurs difficultés, leurs problématiques mais également (ré)instaurer un lien de confiance à l'autre. La création d'une permanence au sein de la Mission locale correspond donc aux missions du PAEJ.

Du fait de modifications de l'équipe de professionnels du PAEJ de Castres, les permanences ont été suspendues puis ont repris à compter du mois de Mars 2022. Elle se sont vues renforcées en 2022 au regard de leurs pertinences, de la demande des jeunes mais également grâce au travail établi avec l'équipe de la mission locale.

Les permanences ont lieu les deuxièmes et quatrièmes mardis du mois ;

- de 9H30 à 13H00 jusqu'au mois de Novembre
- puis de 9H30 à 14H30 pour le mois de Novembre
- et de 9H30 à 15H00 à partir du mois de Décembre.

Les problématiques abordées par les jeunes lors du premier entretien concernent : en grande majorité la maltraitance subie (incluant les abus sexuels) ; ensuite par ordre décroissant, la séparation des parents ou le conflit familial, les problématiques abandonniques, psychiatriques, de dépression/anxiété, d'exil, de conflit/violence conjugale et enfin de deuil.

Au total, il y a eu vingt-deux permanences d'accueil en 2022 et nous avons rencontré dix-sept filles et trois garçons.

Des rencontres partenariales ont eu lieu : avec la coordinatrice ainsi que la responsable de la mission locale, mais également avec l'équipe des conseillers d'insertion. Le travail de lien avec l'équipe et la coordinatrice est établi.

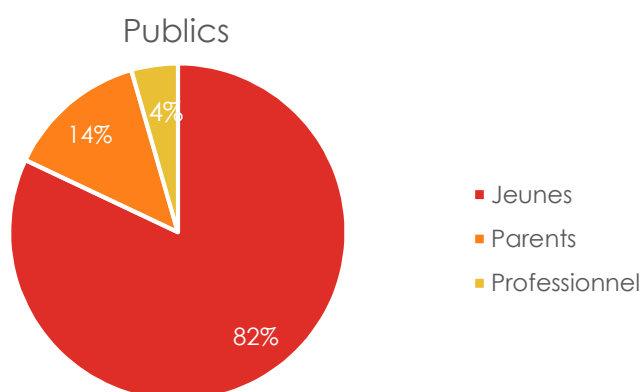
Un temps de rencontre avec les psychologues du CMP de Mazamet s'est également réalisé (confère actions partenariales, partie sanitaire).

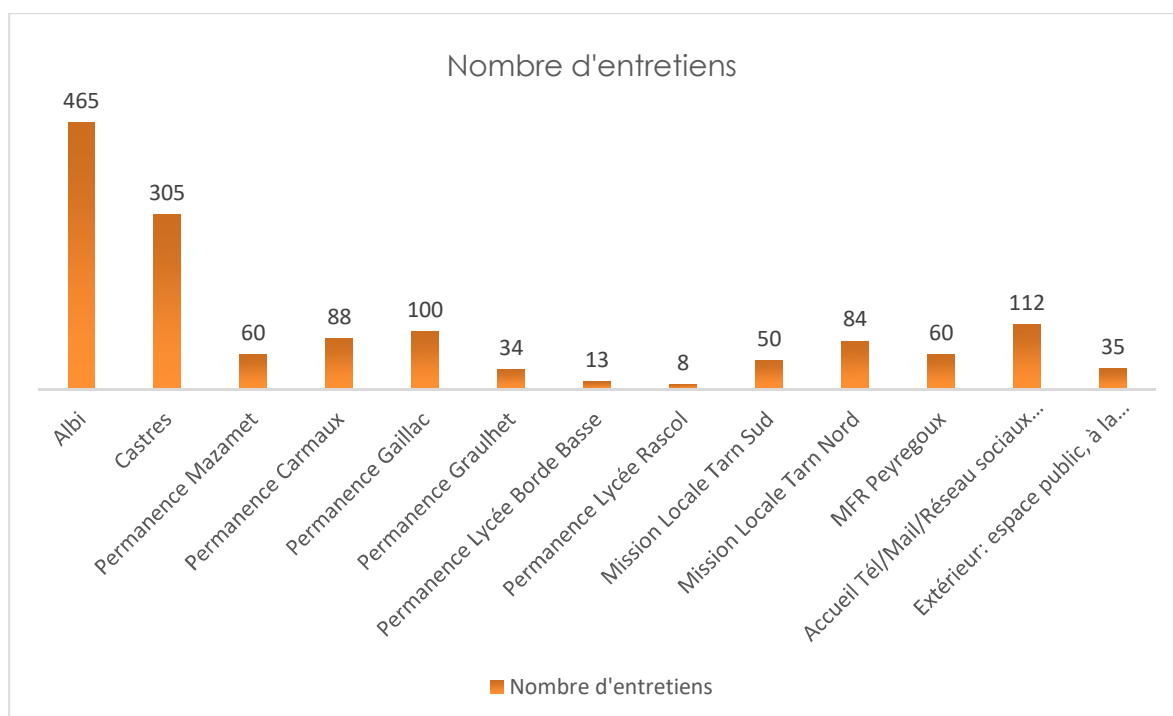
Pour plus de détails, se référer au rapport d'activité de la mission locale 2022 situé en annexe de ce document.

ACTIVITE GLOBALE

En 2022, le PAEJ a suivi **516 jeunes et 85 parents. 28 professionnels** se sont entretenus avec les professionnels du PAEJ au sujet du suivi d'un jeune.

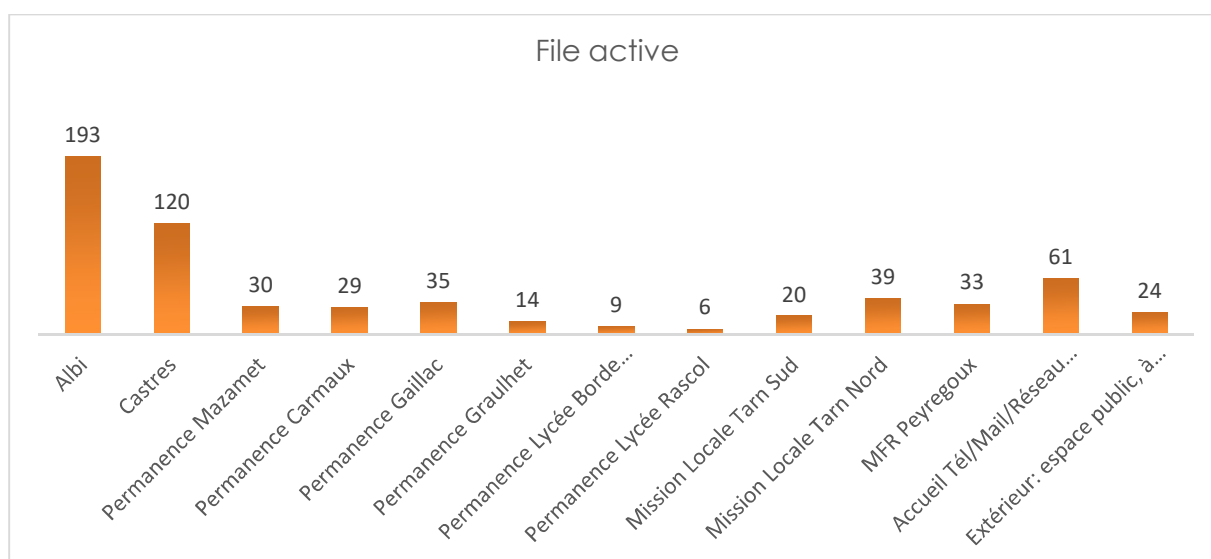
Au total, toutes permanences confondues, les professionnels ont réalisé **1 553 entretiens**.



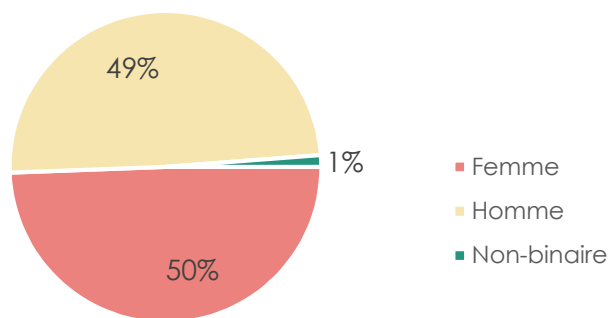


LES JEUNES

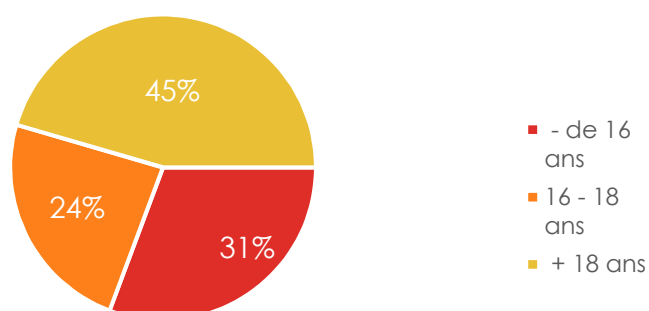
1414 entretiens pour **516** bénéficiaires.



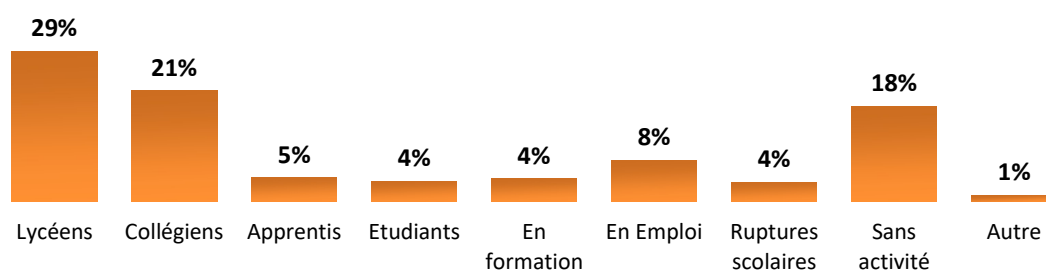
Représentations de genre des jeunes accueillis



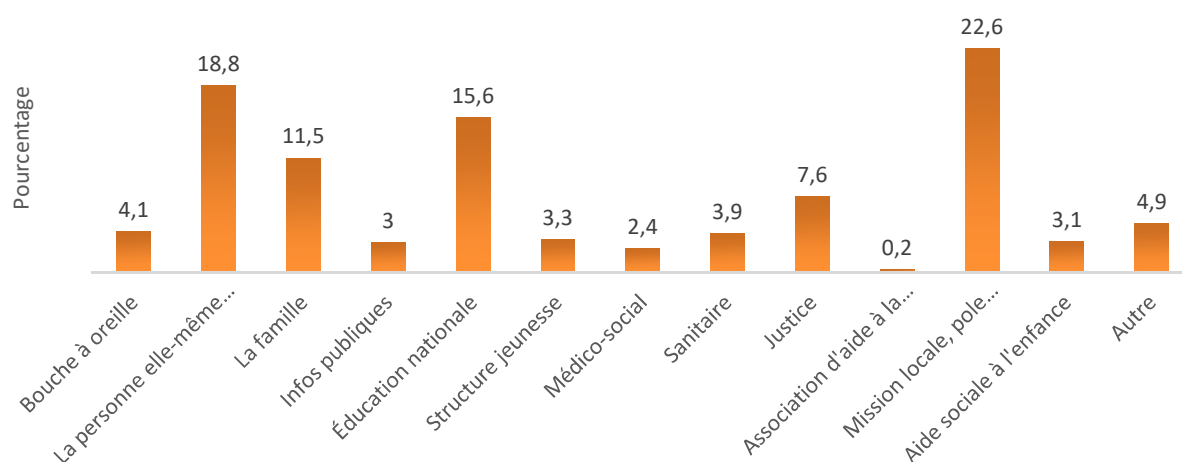
Pourcentage des jeunes accueillis par tranche d'âge



Situation d'insertion des jeunes accueillis



Par qui les jeunes sont le plus orientés pour venir au PAEJ ?



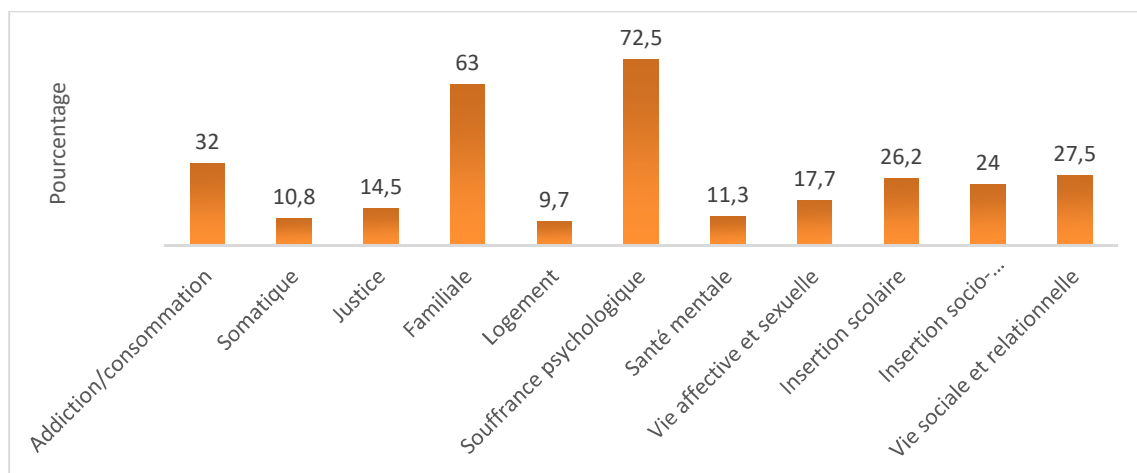
Origine Géographique

75 jeunes venus au PAEJ vivent dans un quartier politique de la ville.

Il est à noter que les chiffres énoncés sont obligatoirement minorés. Effectivement, la plupart des jeunes étant reçus de façon anonyme, les professionnels ne leur demandent pas leur quartier d'habitation. Nous estimons donc à 25% de plus, les jeunes reçus issus de quartiers prioritaires.

	Nombre de jeunes	Nombre d'entretiens
Castres		
Aillot-Bisséous-Lardailés	7	13
Centre-Ville	2	9
Laden- Petit Train	7	24
Lameilhé	12	29
Albi		
Veyrière-Rayssac	16	52
Lapanouse	3	7
Cantepau	17	37
Aussillon		
La Falgalarié	6	12
Gaillac		
Lentajou-Catalanis	2	3
Crins-En gach	2	9
Carmaux		
Rajol-Cérou-Gourgatieux	1	1
TOTAL	75	196

Problématiques



La majorité des jeunes se présentent avec une ou plusieurs problématiques qu'ils ont peu ou mal identifiées. Notre premier travail se situe dans une évaluation d'ensemble de leur situation.

Il est très fréquent de trouver chez ces jeunes, différentes problématiques qui s'entremêlent, se complètent. De plus, ces thématiques génériques peuvent recouvrir différentes définitions car différents degrés.

Nous continuons à accompagner les jeunes et leurs proches sur des problématiques adolescentes sans gravité, d'ordre général : de mal être, de prévention ou lors de situations de conflits.

Cependant, nous constatons une aggravation de certaines situations familiales ou individuelles dont plusieurs ont nécessité des démarches de signalements ou d'orientation en psychiatrie.

Nous sommes par ailleurs confrontés régulièrement à accueillir des personnes ayant des problématiques de violences et notamment sexuelles.

Nous accueillons de nombreux jeunes et leurs familles sur le PAEJ qui se présentent à nous suite à une difficulté voire une impossibilité de prise en charge par les services de psychiatrie ou un délai d'attente trop long au regard de la problématique du jeune.

Nous constatons donc dans le public reçu au PAEJ une augmentation de jeunes ayant besoin d'un accompagnement qui relève du secteur sanitaire. Les angoisses qu'ils expriment et la situation de détresse psychique dans laquelle ils se présentent signent la nécessité pour ces jeunes d'un étayage par une équipe pluridisciplinaire comprenant la dimension médicale.

Les jeunes peuvent se présenter parfois dans un état psychique nécessitant le recours à une orientation de manière rapide avec par moments un pronostic vital engagé.

Si nous travaillons à tisser et renforcer le lien de partenariat avec le secteur psychiatrique,

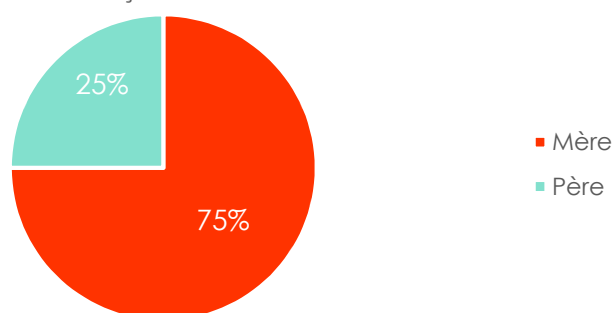
nous faisons le constat qu'il est très difficile de trouver des lieux d'orientation lorsque la situation le nécessite.

Nos accompagnements en résultent plus complexes, longs et difficiles.

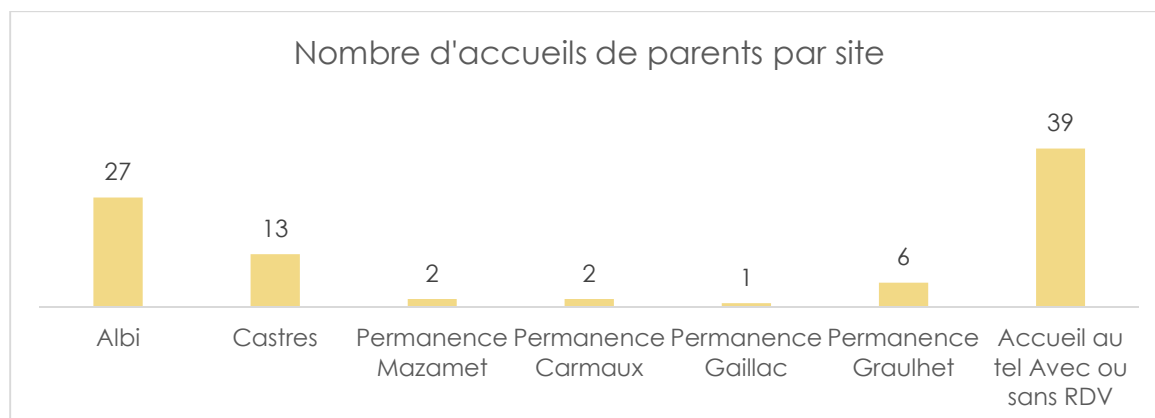
LES PARENTS

86 parents pour **139** entretiens

Parens reçus en entretien

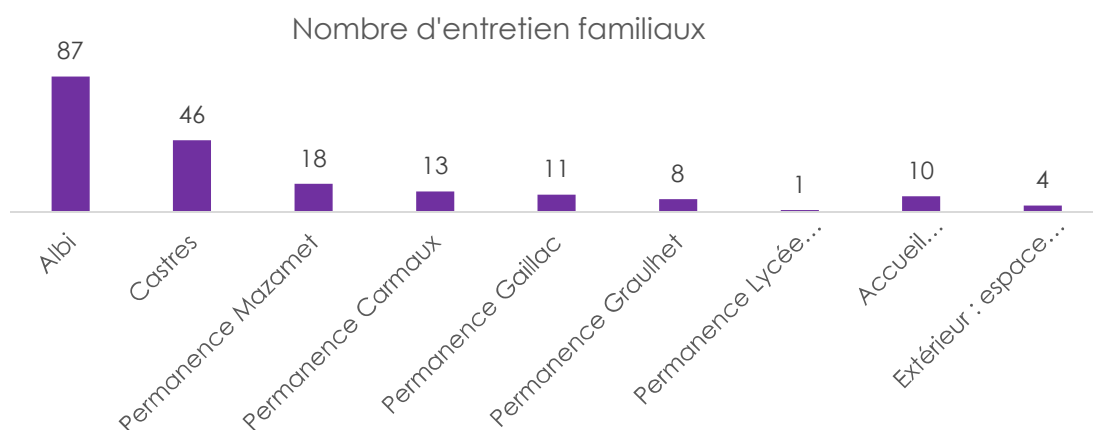


Nombre d'accueils de parents par site



LES ENTRETIENS FAMILLES

Les parents (ou l'entourage proche du jeune) peuvent participer à des entretiens famille en présence de leur enfant afin de pouvoir exprimer leurs difficultés ou leurs incompréhensions en lien avec la situation du jeune. Cet espace de parole permet au jeune d'avoir accès aux points de vue, aux craintes et aux doutes de ses parents afin de pouvoir mieux communiquer ensemble.



Nous parlons d'entretien de soutien parental lorsque des parents souhaitent bénéficier d'un accompagnement en l'absence du jeune soit directement soit à l'issue d'un entretien familial. Dans ce cas, le jeune et son / ses parent(s) seront reçus par 2 professionnels différents.

L'ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES PARENTS :

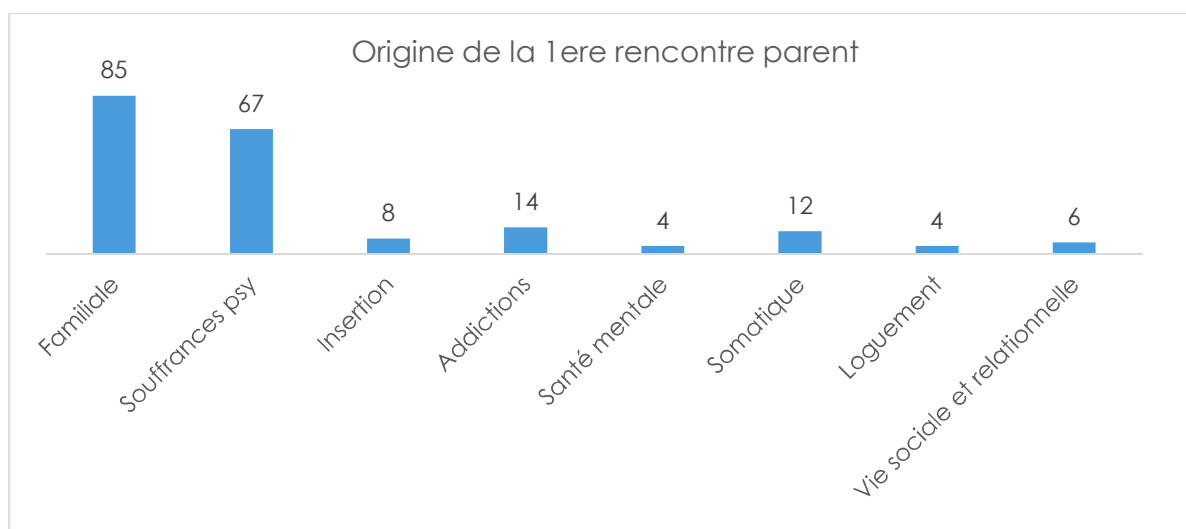
11 parents venus au PAEJ vivent dans un quartier politique de la ville.

Il est à noter que les chiffres énoncés sont obligatoirement minorés. Effectivement, la plupart des personnes venant au PAEJ étant reçues de façon anonyme, les professionnels ne leur demandent pas leur quartier d'habitation. Nous estimons donc à 25% de plus, les parents reçus issus de quartiers prioritaires.

	Nombre de parents	Nombre d'entretiens
Castres		
Aillot-Bisséous-Lardailés	1	1
Centre-Ville	1	1
Albi		
Veyrière-Rayssac	4	4
Cantepau	3	3
Gaillac		
Crins-En gach	2	2
TOTAL	11	11

PROBLEMATIQUES

Les problématiques identifiées par les familles peuvent parfois être assez éloignées de la réalité du jeune, toutefois cela peut permettre un espace de dialogue et de réflexion sur les représentations de chacun. L'accompagnement des parents nous permet de travailler sur la culpabilité, de les rendre parfois à nouveau acteur dans leur système familial et surtout de les aider à travailler sur leurs compétences au lieu de stigmatiser leur fragilité.



ACTIONS COLLECTIVES

Tel qu'écrit dans le cahier des charges du PAEJ de 2017 « les actions collectives favorisent le contact et l'expression, l'identification de certaines difficultés. Elles permettent de renforcer l'estime de soi, d'établir des relations de confiance. Ces actions peuvent être réalisées en interne ou hors les murs ³».

Les interventions collectives permettent également de faire de la prévention, d'informer sans tenir un discours moralisateur.

Elles sont co-construites avec le demandeur, les élèves et professionnels.

Elles facilitent le lien avec les jeunes et favorisent la prise de rendez-vous pour des entretiens individuels.

ACTIVITE GLOBALE

Les professionnels PAEJ ont mené 204 actions collectives pour 2 996 bénéficiaires.

2 551 jeunes – 98 parents – 347 professionnels

Nom de l'Etablissement/ du partenaire	Commune	Nombre d'interventions	Nombre de bénéficiaires		
			Jeunes	Parents	Professionnels
TOTAL			2551	98	347
Hôpital de Jour - ADAGIO	Albi	2	13		
AFPA	Albi	8	81		
MECS	Tarn	1			20

³ Cahier des charges Point Accueil Écoute Jeunes, Avril 2017, page 10.

Centre Social de Graulhet	Graulhet	1	30	40	1
CFAS Fonlabour	Albi	9	56		
CFAH Fonlabour	Albi	5	41		
Collège Jean Louis Etienne	Mazamet	3	27		
Collège les Portanelles	Lautrec	4	112		
Collège René Cassin	Puylaurens	8	198		
Collège Vallée du Thoré	Labastide Rouairoux	7	123		
HAJA - FJT	Albi	2	9		
Inéopôle formation	Brens	4	54		
Institut de formation Croix Rouge	Albi	1			22
Institut St Simon	Albi	5	13		20
Lycée Agricole Touscayrats	Verdalle	5	104		
Lycée Anne Veaute	Castres	35	566		
Lycée Clément de Pémillé	Graulhet	4	67		
Lycée Agricole de Fonlabour	Albi	7	105		
Lycée Las Cases	Lavaur	10	264		
Lycée Notre Dame	Castres	11	158		
Lycée Rascol	Albi	1			26
Lycée Sainte Cécile	Albi	2	26		
Lycée Victor Hugo	Gaillac	1	26		
PAEJ	Albi	1			2
Conseil Départemental	Tarn	2			190
MFR Bel Aspect	Gaillac	8	131		
MFR Peyregoux	Peyregoux	8	74	35	
Mission Jeune Tarn Nord	Albi	26	104	12	2
Mission Locale	Mazamet	1	15		
MJC	Aiguefonde	1	12		
PJJ	Albi	2	6		
PJJ	Castres	4	7		
Préfecture du Tarn	Tarn	2			64
Radio Albigès	Tarn	1	NC	NC	NC
SAVS La Soleillade	Carmaux	2		9	
Service Jeunesse	Revel	1	45		
Uni Cité	Albi	3	18	2	
URMA CFA	Cunac	5	66		

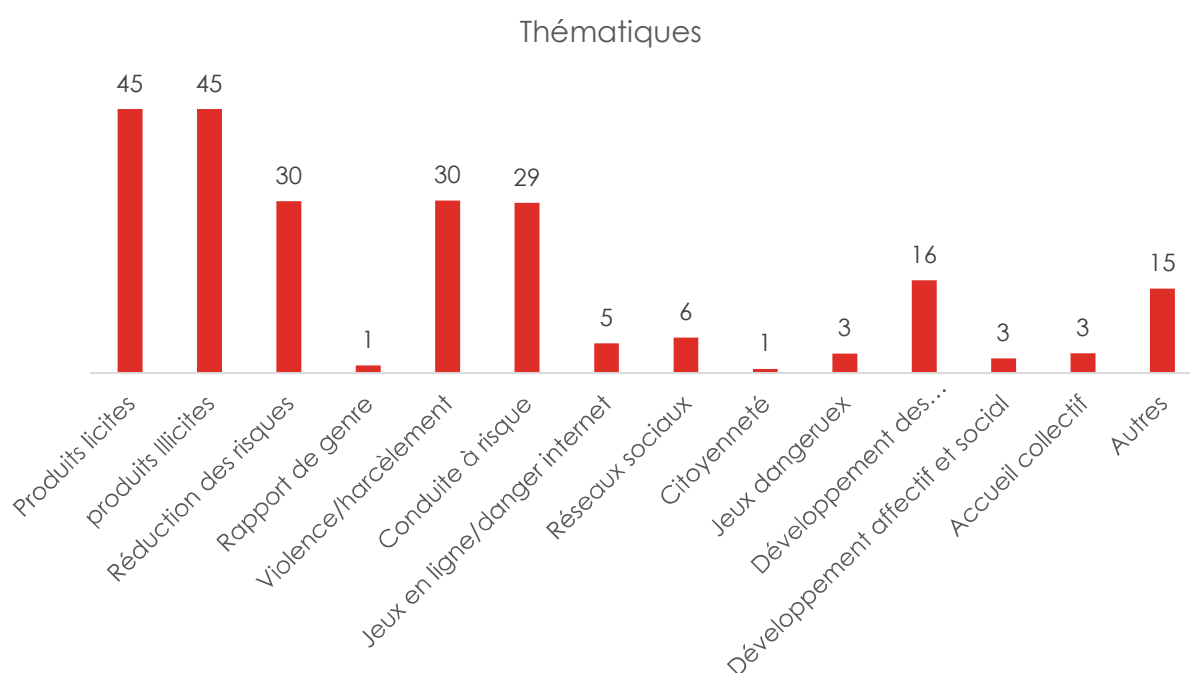
MODALITES PRATIQUES

Une réunion est réalisée avec les nouveaux interlocuteurs. L'éducateur y présente l'association, ses différents services, et leurs missions respectives. Il explique ensuite les principes de la prévention qui sont d'informer pour permettre aux personnes de faire des choix et de se préserver de certains risques. Il adapte le contenu de l'intervention aux spécificités du public (âge, compétence, vécu...) mais aussi à leurs besoins ou leurs

demandes (questionnaire anonyme). Il essaye enfin d'obtenir, dans la mesure du possible, les modalités les plus propices à une intervention de qualité :

- ✓ Anonymat : absence d'adulte représentant l'autorité.
- ✓ Groupe réduit : maximum 20 personnes.
- ✓ Cadre neutre permettant de sortir de son statut habituel : éviter les salles de cours.
- ✓ Durée permettant l'expression des participants : une à deux heures selon les thématiques.
- ✓ Travail en aval et en amont par d'autres professionnels.
- ✓ Communication des principes de l'intervention aux enseignants, à l'équipe éducative et aux parents pour favoriser le dialogue avec les jeunes.
- ✓ Actions de préventions destinées à ces adultes pour bénéficier des mêmes informations que les jeunes.

LES THEMATIQUES ABORDEES AVEC LES JEUNES



PREVENTION DES CONDUITES ADDICTIVES

Les conduites addictives et plus particulièrement les consommations de psychotropes font partie des prises de risques souvent observées chez les adolescents. Elles

résultent d'un besoin de découvrir, de partager avec leurs pairs, de se différencier et parfois d'un besoin de mettre à distance une réalité vécue comme oppressante.

Ces conduites addictives représentent également les pratiques auxquelles on peut devenir dépendant : les écrans, les jeux d'argent, le sport, le sexe, la cleptomanie, les achats compulsifs...

L'ensemble des conduites constituent une préoccupation majeure pour les adultes qui encadrent les adolescents et une source de questionnements pour ces mêmes jeunes.

PREVENTION DE LA VIOLENCE ET DU HARCELEMENT / VIVRE ENSEMBLE

Il est proposé aux personnes de définir ensemble les différentes formes de violences, puis la notion de « harcèlement » qui est très souvent utilisée de manière inappropriée puisqu'elle définit des violences répétées infligées à une personne isolée.

Nous proposons ensuite aux personnes de réfléchir aux conséquences pour les victimes mais aussi pour les témoins qui n'arrivent pas à dénoncer ces actes.

Nous parlons enfin des raisons qui amènent les auteurs à utiliser le harcèlement. Le but étant de prendre conscience que des auteurs ont eux aussi besoin d'être aidé.

CITOYENNETE ET LAÏCITE / EGALITE HOMMES - FEMMES

La citoyenneté est un sujet compliqué à expliquer aux jeunes.

Le choix a été fait d'aborder le sujet en s'intéressant aux lois et à leur nécessité pour vivre ensemble de manière libre et égale. (Sans lois, seul le plus fort est libre).

Un parallèle est fait avec le sport collectif qui ne peut être joué sans règles et sans arbitre.

Une présentation des 23 critères de discriminations reconnus par la loi permet de montrer que faire valoir nos droits individuels est profitable à l'ensemble des personnes, c'est donc un acte citoyen.

ADOLESCENCE

Il est proposé aux jeunes d'échanger, de réfléchir sur la période qu'ils traversent.

Cette thématique est abordée systématiquement en début d'intervention de prévention sur les conduites addictives. (Importance des amis, influence du groupe, expérimentation, opposition aux adultes et / ou aux lois...)

Cette thématique est aussi proposée à des groupes de parents d'adolescents.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

La pertinence des actions collectives n'est plus à prouver. Bien que, l'impact de ces dernières est difficilement évaluable sur le court terme, l'émulation dans les classes, les débats qui s'instaurent, le foisonnement de questions sont de bons indicateurs de réussite de ces interventions. Il est donc important de les maintenir, notamment pour les jeunes n'ayant pas

accès à l'information. De plus, ces actions nous permettent de nous faire connaître et certains jeunes prennent rendez-vous par la suite.

Par ailleurs, il est important de prendre un temps avec les différents partenaires pour pouvoir mieux coordonner nos actions en fonctions de nos lignes budgétaires respectives. En effet, le désengagement de certains partenaires sur des actions collectives nous amène de nouvelles demandes que nous ne pouvons pas absorber. Il faut donc revoir les priorités et c'est pour cela que nous axerons pour 2023 nos actions collectives plus favorablement vers les lycéens et les services d'insertion pour les jeunes.

ACTIONS PARTENARIALES

Nous nous attachons à créer, maintenir, et renforcer nos liens avec les structures partenaires par le biais de rencontres en équipe ou en individuels ; ponctuelles ou régulières.

MAISON DES ADOLESCENTS

LA MAISON DES ADOLESCENTS

Une attention particulière est portée à ce partenariat et une activité s'est intensifiée depuis la création de son association support Taj' en 2019.

Le projet de développement de la Maison des Adolescents sur le Tarn s'appuie sur des collaborations et des mutualisations de différents acteurs (Addictions France, Fondation Bon Sauveur, CH Lavaur...). Il s'est construit en lien avec les permanences et les antennes PAEJ déjà existantes sur le département afin de pouvoir apporter une réponse globale et assurer une présence sur l'ensemble du département.

Tarn Espoir s'investit particulièrement dans le fonctionnement de la MDA, les professionnels du PAEJ et le secrétariat sont mis à disposition sur un temps donné. Les locaux de Tarn Espoir de Castres et d'Albi sont également mis à disposition des permanences MDA.

Du fait de la présence de plusieurs professionnels mis à disposition du milieu sanitaire, ce partenariat a pour but de favoriser l'accès au soin des jeunes quand il est nécessaire.

La présence des réunions bi-mensuelles en partenariat avec la Maison des adolescents constitue un véritable étayage dans la pratique professionnelle du PAEJ, offrant la possibilité d'un recul et d'un aiguillage pluriel, avec un regard clinique soutenu par la présence du pédo-psychiatre une fois par mois.

La présence de professionnels du CMP enfants/ados (psychologues, éducatrice spécialisée et infirmière) sur les sites de Castres, Albi, Graulhet et Carmaux constitue un véritable appui dans l'accompagnement des jeunes et le travail en équipe mais également, cela facilite le lien avec le secteur sanitaire.

La présence de professionnels du secteur sanitaire favorise par ailleurs la possibilité

d'accueillir et d'accompagner les parents au sein d'un espace d'écoute distinct de celui de leur enfant.

La présence du planning familial permet un accès facilité à une prévention spécialisée concernant la vie affective et sexuelle ou encore les violences sexuelles.

La permanence du Défenseur des droits une fois par mois apporte un soutien à la fois :

- Aux professionnels du PAEJ, de plus en plus confrontés à des situations de violences
- Au public se questionnant sur ses droits, ayant parfois besoin d'un accompagnement spécifique pour accéder aux droits ou mener une procédure judiciaire.

L'agrandissement des locaux sur le site de Castres entraîne une amélioration de l'organisation du travail avec la Maison des adolescents. Que ce soit pour les réunions d'équipe ou bien pour les entretiens individuels, les locaux de Castres peuvent accueillir plus favorablement les professionnels de la Maison des adolescents ainsi que leurs partenaires.

PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

OBJECTIFS ET PERTINENCE D'INTERVENTION :

Dans le cadre de mesure de réparation, nous accueillons des jeunes de 13 à 18 ans en individuel.

L'objectif général est d'amener des informations sur la/les consommations ainsi que d'apporter un temps de réflexion autour de la situation du jeune tout en favorisant une prise de conscience des dangers liés à la consommation de produits psychoactifs. Le lien avec le vécu du jeune sera fait systématiquement tout au long de l'entretien.

A la suite des deux entretiens d'une heure, une attestation de présence est fournie, le lien avec le/la référent/e PJJ est également fait (avec le respect de la confidentialité).

Une proposition de revoir l'éducateur du PAEJ en dehors de tout cadre contractuel est faite lors de la dernière rencontre. Les jeunes ne s'en saisissent souvent pas sur le moment mais des fois plusieurs mois voire plusieurs années après.

En 2022, il y a eu quatre interventions qui ont touché sept jeunes.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES :

Lorsque les jeunes sont présents, nous pouvons voir une émulation au sein du groupe ainsi qu'un débat s'instaurer en lien avec le sujet abordé. Néanmoins, nous avons été confrontés aux limites de cette action, notamment à cause de l'absentéisme de certains jeunes, ce qui vient casser la dynamique de groupe. C'est pourquoi cette action sera reconduite en 2023 mais sous une autre forme. En effet, les objectifs restent inchangés, néanmoins, nous passerons d'un accueil collectif à un accueil individuel.

SANITAIRE

- CMP pour adultes de Mazamet dépendant du Centre hospitalier de Lavaur Sophie DABAGUE et Hélène SALAUN Psychologues
- CMP pour adolescents Castres du centre hospitalier de Lavaur → Mme POPESCU psychiatre, les psychologues, l'assistante sociale, l'infirmier psychiatrique et la secrétaire médicale.

Malgré plusieurs rencontres et tentatives de rapprochement avec le secteur sanitaire et notamment les CMP, nous constatons de grosses difficultés pour orienter vers ce secteur, saturé.

Nos présentations mutuelles ont permis de mieux connaître nos missions respectives et de pouvoir dans certains cas réorienter vers le service le plus adapté. Cependant, nous constatons que ce secteur nous oriente régulièrement des personnes qui nécessitent pourtant une prise en charge médicale. Le secteur Adolescents est particulièrement saturé, avec des délais d'accès aux soins de plusieurs mois en CMP et en hospitalisation.

Il en résulte un allongement de nos accompagnements et un glissement de nos missions.

En raison du retard à l'accès aux soins, nous constatons une aggravation de l'état de santé de certains jeunes voire des mises en danger.

La fermeture des urgences psychiatriques à Albi complexifie l'accès à une prévention des crises suicidaires et à une mise en sécurité des personnes.

MISSIONS LOCALES

- Mission locale Castres : → Karine PALACIO → Azila OUZIOUI
- Mission locale Mazamet : → Akila OUZIOUI coordinatrice

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

TARN NORD

TARN SUD

Parfois accompagnée de la collègue psychologue du CMP pour enfants, mise à

disposition à la Maison des adolescents, un certain nombre de rencontres ont eu lieu auprès des professionnels des établissements scolaires.

- Lycée de la Salle → Mme Blandine CARLESIE Infirmière
- Lycée Anne Veaute → Béatrice CONQUET Infirmière
- Lycée La Borde Basse → Tiphaine CLERE et Gaelle BESSIERE Infirmières
- Lycée Anne Veaute Sandrine GUYATARD assistante sociale lycée Anne Veaute, Collège Jean Jaurès Castres, Collège de Lacauune et Collège de Réalmont
- Lycée du Sidobre → Mme SIMON Infirmière
- Lycée La Borde Basse → Documentalistes
- La Borde Basse → Marc DURAND → Raïta MARAETEFU → Françoise DELALET
Conseillers principaux d'éducation du lycée
- Lycée Notre Dame → Patricia LIGNON Infirmière
- Lycée La Borde Basse- Rencontre avec le Proviseur adjoint → Mr VAZQUEZ-LOPEZ

PROTECTION DE L'ENFANCE

- Sauvegarde de l'enfance (Castres)- Service d'investigation éducative du Tarn- Service d'action en milieu ouvert du Tarn → MME BOUZOU Chef de service ainsi que l'ensemble de l'équipe (éducateurs spécialisés, psychologue, assistante sociale), rencontré avec l'équipe de la Maison des adolescents (psychologues, éducateur spécialisé, coordinatrice).
- ADEPAPE → Anne-Lise PY Accompagnatrice sociale

COORDINATION DES PDN DU TARN :



Promeneurs
du Net

C'EST QUOI ?

La coordination des Promeneurs du Net du Tarn est gérée par une psychologue qui travaille 7h par semaine sur le dispositif PDN.

Le réseau des Promeneurs du Net du Tarn (81) est constitué de **16 professionnels** du secteur de la Jeunesse.



Les Promeneurs du Net, qu'est-ce que c'est ?

Les Promeneurs du Net, c'est un dispositif de présence éducative sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, etc...) pour les jeunes de 12 à 25 ans.

MISSIONS DE LA COORDINATION :

Accompagnement des Promeneurs du Net :
92 appels en 2022

Animation du réseau : 25 réunions "Pauses-café des PDN" en visio et 3 journées Promeneurs du Net

Accompagnement des nouvelles candidatures : 17 présentations du dispositifs - 4 accompagnements de candidatures PDN

Formation, outil d'évaluation, communication

RÉSEAU DE COORDINATION DES PDN :

Au niveau national

Groupe de travail sur "l'animation de réseau", partage d'expériences sur "les outils d'évaluation"

Au niveau régional

Création d'un réseau de **coordinateurs**, 3 réunions entre coordinateurs de la régions ex-Midi-Pyrénées

Le réseau partenarial :

Participation à 2 événements tarnais : "30ème anniversaire du Conseil Départemental des Jeunes du Tarn" et "Les pratiques numériques des jeunes"

ELEMENTS DE CONTEXTE

En 2020, les services de la CAF du Tarn ont lancé un appel à projet pour la coordination du Dispositif Promeneurs du Net. Investie dans l'action Promeneurs du Net en 2018 et ayant une bonne connaissance du terrain, l'association Tarn Espoir a positionné sa candidature.

En décembre 2020, Julie SIROS-COMBES, notre psychologue du PAEJ, est devenue coordinatrice du dispositif Promeneurs du Net du Tarn.

En 2021, les contours de la mission de coordination ont été dessinés grâce à un état des lieux du réseau des Promeneurs du Net du Tarn pour identifier les besoins et déterminer les priorités dans les axes de travail.

2022 a permis de développer une cohésion entre les professionnels du réseau et de concrétiser certaines pistes de réflexions.

Julie SIROS a maintenu son activité de coordinatrice à raison de 7h hebdomadaires.

LES DIFFERENTS AXES DE DEVELOPPEMENT DE LA MISSION DE COORDINATION

La mission de coordination a été déclinée autour de 6 axes de développement :

- L'accompagnement des Promeneurs du Net du Tarn,
- L'animation du réseau départemental,
- L'accompagnement des nouvelles candidatures,
- La formation,
- L'outil d'évaluation,
- La communication.

1. L'accompagnement individuel des Promeneurs du Net du Tarn :

Maintenir un accompagnement individuel de qualité pour les professionnels du dispositif était une priorité. La disponibilité, l'écoute bienveillante et le soutien sont des éléments clés pour permettre aux Promeneurs du net d'évoluer dans ce dispositif, une qualité de travail. Consciente des difficultés parfois rencontrées par les professionnels au sein de leur structure, Julie souhaitait créer un climat de confiance qui permette à chacun de partager ses questionnements, ses limites pour maintenir le bien-être des professionnels qui s'investissent dans le dispositif.

En 2022, ces espaces de parole ont été moins formalisés qu'en 2021. Julie essayait de maintenir des échanges réguliers avec l'ensemble du réseau et leur permettant ainsi de la solliciter à la moindre interrogation. Ce besoin d'échanger, de questionner sa pratique

professionnelle ou de monter en compétences a représenté 92 appels téléphoniques en 2022, contre 56 en 2021. Cette augmentation des échanges est sûrement liée à une meilleure identification des missions de la coordinatrice.

L'analyse des pratiques professionnelles a souvent été au cœur de ces échanges : investis et soucieux d'améliorer leurs accompagnements, les Promeneurs du Net ont souvent fait appel à l'expertise de psychologue de Julie pour requestionner leur positionnement auprès des jeunes sur les réseaux sociaux. 4 d'entre eux ont également sollicité Julie, lors de difficultés au sein de leur institution notamment dans l'intégration du dispositif PDN dans leurs missions de service. Ce dernier point n'est pas en lien direct avec le dispositif toutefois il témoigne d'un lien de confiance qui s'est établi entre Julie et le réseau de professionnels. La montée en compétences sur l'outil informatique et sur les pratiques numériques du réseau de professionnels a considérablement réduit le nombre d'appels ayant pour objet l'aspect purement technique. De plus, certains professionnels du réseau ont été identifiés comme étant experts sur la question du numérique et sont devenus référents sur ces questions. Ils représentent un réel appui pour Julie et les autres Promeneurs du Net.

2. L'animation du réseau des promeneurs du Net :

- **Pause-Café des PDN :**

La nécessité de créer du lien entre les membres du réseau de PDN du Tarn était devenu urgent en fin d'année 2021. En décembre 2021, le bilan d'activité des PDN a clairement fait apparaître un besoin de cohésion. Les propositions faites pour atteindre cet objectif n'ayant pas été concluantes en 2021, Julie avait fait la proposition de temps d'échange en visioconférence : les « Pauses Café des PDN ».

En 2022, 25 Pauses-Cafés ont été proposées avec en moyenne 3 Promeneurs du Net présents lors des réunions. La participation de Caroline FABRE, référente du dispositif au niveau de la CAF du Tarn, à certaines de ces visio-conférences, a été une valeur ajoutée car les professionnels pouvaient lui adresser directement certaines de leurs questions, nous avons également des points d'actualité réguliers sur la CNAF et les dispositifs associés.

Chaque Pause-Café des PDN est suivie d'un compte-rendu envoyé à l'ensemble du réseau, pour que tous aient connaissance des éléments abordés et que nous puissions évoluer ensemble vers une culture commune autour du dispositif PDN. Cela permet aussi aux professionnels qui le souhaitent d'échanger entre eux ou de solliciter Julie sur certains points.

- **Journées Promeneurs du Net :**

Nous avons également organisé 3 Journées Promeneurs du Net : 2 ont eu lieu en distanciel et une en présentiel dans les locaux du PAEJ de Tarn Espoir à Albi. Ces 3 journées ont été faites en collaboration avec Delphine NAU, Directrice de Tarn Espoir, Ingrid POTTIER, Coordinatrice de la Maison des Adolescents du Tarn et Caroline FABRE, Conseillère Technique de la CAF du Tarn.

Chaque journée démarre par un temps de présentation et de partage de l'actualité de chaque professionnel et de la structure dans laquelle il travaille. Ce début de matinée permet également d'échanger sur les pratiques de chacun en termes d'accompagnement et d'usage du numérique.

Puis un thème est proposé en seconde partie de journée :

- Janvier 2022 : présentation de l'outil d'évaluation PROPEI par Yann LE GALL (coordinateur des PDN de La Manche)
- Avril 2022 : présentation de l'exposition DES-INFOX accueillie à la MJC de Labruguière par Sébastien TAILLADES (PDN de Labruguière)
- Septembre 2022 : présentation de Discord par Matthieu ALRIC (PDN de Saint Sulpice)

La journée en présentiel a mis en avant le besoin d'échanges et de partages entre les professionnels du réseau. Le seul frein des temps en présentiel est de pouvoir réunir un grand nombre de professionnels sur une journée complète en tenant compte de l'étendue du département et des emplois du temps très remplis des PDN.

- **Les professionnels d'Habitats Jeunes :**

En 2022, les professionnels des Habitats Jeunes ont rejoint le réseau des PDN. Le contexte de travail de ces professionnels a apporté de nouvelles questions d'accompagnement au réseau car le public accompagné en Habitat Jeunes n'est pas en ambulatoire comme cela est le cas dans les autres structures du réseau. Le réseau s'est donc mobilisé pour être force de proposition pour aider ces nouveaux PDN à mobiliser leur public autour des permanences sur les réseaux sociaux.

De plus, l'arrivée des professionnels d'Habitat Jeunes a demandé une réorganisation de certains temps de réunions afin qu'ils puissent y participer puisque leurs horaires sont parfois en décalage avec les horaires habituels de bureau. Leur intégration au réseau des PDN est une vraie richesse car elle ajoute la thématique du logement à toutes celles que le réseau possédait déjà.

Voici quelques mots des PDN au sujet de la première réunion "Pause-café" :

"Merci pour ces compte-rendu détaillés et très précieux quand malheureusement... je ne peux être des vôtres..." (Sébastien, animateur multimédia et PDN MJC Labruguière)

"Avoir plus d'échanges entre PDN c'est ce qu'il manque à notre réseau mais c'est en train de changer grâce aux rdv "Pause-Café des PDN" (Bastien, animateur et PDN, Association EJC de Carmaux)

"Pour 2022, il est important de conserver les temps "Pause-Café" et mettre en place les journées rencontres entre PDN" (Julie, éducatrice spécialisée et PDN, Addictions France).

3. L'accompagnement des nouvelles candidatures :

En 2021, un nouveau cahier des charges a redéfini la démarche pour les nouvelles candidatures et a clarifié les missions de la coordination. Les différentes étapes de la candidature sont :

- Réunion de présentation du dispositif avec Caroline FABRE, le dirigeant de la structure, le/la futur/e PDN et la coordinatrice
- Accompagnement à la constitution du dossier de candidature
- Présentation de la candidature auprès des membres du Comité Technique des Promeneurs du Net
- Accompagnement à la mise en pratique de l'action de PDN

Ces 4 temps permettent de structurer la candidature mais la durée de cette procédure peut parfois avoir un impact sur la motivation du professionnel à s'investir dans le dispositif. En 2022, le dispositif PDN a été présenté à 17 structures ou professionnels, 4 d'entre elles ont déposé un dossier de candidature au cours de cette même année. Cela représente 27 heures d'accompagnement pour les nouvelles candidatures.

L'accueil de professionnels d'Habitats Jeunes au sein du réseau a fait émerger la question d'un accompagnement pour des candidatures soumises à une obligation. Bien qu'investis auprès de leur public, ces professionnels ont parfois eu du mal à se saisir de ce dispositif auquel ils étaient contraints de s'investir. Dans le travail d'accompagnement de ces professionnels, il y a également eu une grande partie motivationnelle, afin de valoriser l'action du PDN au sein de leurs missions quotidiennes. En fin d'année 2022, ce pari semble être relevé.

4. La formation :

Au cours de l'année 2022, Julie n'a pas effectué de formation, elle a assisté à quelques Webinaires sur le thème de la Jeunesse ou de la Santé.

Quant au projet Web Citoyen, trop peu de Promeneurs du Net dans le Tarn ont suivi le module de sensibilisation pour qu'un module d'approfondissement soit proposé. En revanche, depuis Janvier 2022, le module de sensibilisation est devenu une des étapes du processus de candidature, afin que ces apports théoriques deviennent un socle de connaissances commun à tous les professionnels du réseau du Tarn.

5. L'outil d'évaluation :

A la fin de l'année 2021, l'outil d'évaluation expérimental PROPEI avait été présenté à Julie puis aux Promeneurs du Net lors de la Journée des Promeneurs du Net de Janvier 2022. Cette présentation avait pour objectif de s'assurer que l'outil puisse être facilement pris en main par les professionnels du réseau. La présentation PROPEI a reçu un bon accueil chez les professionnels qui se sont dit prêts à se saisir de cet outil pour faciliter la saisie de leur bilan d'activité et pour valoriser leur travail sur l'action PDN. Malheureusement le financement n'a pas été possible en 2022.

Donc pour cette année, les deux questionnaires proposés en 2021 ont été réutilisés afin de pouvoir avoir des données comparatives. Quelques éléments d'évaluation sur la coordination ont été ajoutés afin d'évaluer les besoins et les axes d'amélioration à évaluer. Pour rendre l'évaluation plus rapide, comme en 2021, il y avait deux modalités de remplissage, soit en autonomie, soit lors d'un échange téléphonique au cours duquel les PDN répondaient aux questions qui étaient retranscrites par la coordinatrice. Seulement trois professionnels ont opté pour le deuxième procédé de réponse. Le bilan de l'activité des PDN a représenté au total 2h d'entretiens, 9h de traitement des données et de rédaction.

6. La communication :

Le constat concernant la visibilité du dispositif PDN auprès du public cible reste le même qu'en 2021 : peu de jeunes ont connaissance du dispositif surtout s'ils ne fréquentent pas

une structure en lien avec la jeunesse. Tout comme pour l'outil d'évaluation, il n'y a pas de financement spécifique dédié à cet aspect donc nous ne pouvons proposer que des outils assez simples tel que des flyers, des cartes de visites etc.

Par manque de supports proposés, certains Promeneurs du Net ont créé leur propre flyer au sein de leur structure. Toutefois cette solution n'est pas réellement satisfaisante car il n'y a pas d'uniformité des outils et souvent les supports n'identifient pas clairement le dispositif Promeneurs du Net (non-respect de la charte graphique, beaucoup d'informations visuelles ...).

A l'occasion de la journée du 30^{ème} anniversaire du Conseil Départemental des Jeunes du Tarn, nous avons réfléchi à un support où chaque professionnel créerait un avatar qui le représenterait. Malheureusement cette idée n'a pu être approfondie. Un groupe de travail de travail sur cette thématique sera proposé lors de la première Journée des PDN de 2023, le 14 Avril.

Des supports numériques ont également été envisagés mais le temps dédié à la mission de coordination n'a pas permis à Julie de les concrétiser. Cependant le manque de communication sur le dispositif des Promeneurs du Net reste un vrai frein à son développement et cela a clairement été identifié par les professionnels du réseau lors du dernier bilan d'activité.

7. Le réseau national et régional des coordinateurs du dispositif PDN :

La coordination nécessite également des réunions, des groupes de travail ainsi que des conférences au niveau national et régional.

En 2022, la coordinatrice a assisté à une seule réunion au niveau national. Un groupe de travail s'est créé entre les coordinateurs de la région Occitanie, ce qui a représenté 12h de réunions.

De plus, un rendez-vous bimensuel avec Caroline FABRE, conseillère technique en charge du dispositif PDN, a eu lieu tout au long de l'année 2022. Cela permettait de régulièrement réinterroger les priorités sur lesquelles axer la coordination, échanger sur les dossiers de candidature, transmettre des informations relatives au réseau des PDN du Tarn.

Julie assiste également tous les mois à la réunion d'équipe de Tarn Espoir, cela lui permet de prendre connaissance de l'actualité des différents services de sa structure, en autres le PAEJ, et de partager avec ses collègues l'évolution des projets de coordination et du réseau des PDN.

8. Le réseau partenarial :

Grâce au réseau partenarial, le réseau des Promeneurs du Net a été convié à participer à deux journées départementales :

- Le 30^{ème} anniversaire du Conseil Départemental des Jeunes du Tarn, en Mai 2022, organisée par le Conseil du Département
- Les pratiques numériques des Jeunes, en Novembre 2022, organisée par la Maison des Adolescents et le PAEJ Tarn Espoir

Le premier événement a permis une visibilité du dispositif auprès des jeunes collégiens présents lors de cette journée.

Le second événement a mobilisé plusieurs Promeneurs du Net qui ont accepté de témoigner de leur pratique en partageant la richesse de leurs accompagnements sur les réseaux sociaux. Cela a également été l'occasion pour les professionnels du réseau de se retrouver, de co-construire une intervention commune et de partager des temps informels au cours de la journée.

Par ailleurs, la coordinatrice a également eu l'opportunité de rencontrer plusieurs structures du Tarn auxquelles elle a pu faire une présentation du dispositif :

- L'IFRASS la promotion de Moniteurs Educateurs de l'Inéopole de Brens,
- L'Etablissement Pénitentiaire pour Mineurs de Lavaur,
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Castres,
- Le Service de Protection Judiciaire de la Jeunesse de Castres,
- La Mission Locale Tarn Sud.

Ces temps de présentation avaient pour objectif de donner de la visibilité au dispositif pour que les équipes puissent orienter leur public vers le dispositif PDN et pourquoi pas faire naître des candidatures spontanées chez des professionnels intéressés par ce type d'accompagnement.

BILAN GLOBAL ET PERSPECTIVES 2022

Cette deuxième année de coordination a permis de travailler sur trois axes principaux : soutenir les professionnels du réseau de PDN, créer une cohésion au sein de ce réseau et accompagner les nouvelles candidatures.

Grâce à sa formation de psychologue et son expérience auprès des jeunes, la coordinatrice a pu proposer aux professionnels du réseau PDN :

- Une écoute bienveillante de situations problématiques,
- Un accompagnement dans leur questionnement professionnel sur la présence éducative sur les réseaux sociaux
- Une aide pour trouver une posture professionnelle dans l'accompagnement "atypique" sur les réseaux sociaux (codes des réseaux sociaux, vocabulaire propre aux réseaux sociaux, différenciation entre professionnel et personnel, accompagnement par des échanges écrits...)

De plus, les temps d'échanges en distanciel et en présentiel organisés tout au long de l'année ont permis de créer réellement un réseau entre les professionnels et entre les structures associées au dispositif PDN. L'animation se doit d'être régulière pour permettre l'intégration des nouveaux PDN et la continuité du lien.

Tout comme en 2021, le manque de temps dédié à cette mission a été un frein dans l'approfondissement de certains axes définis lors de l'appel à projet.

Pour 2023, les perspectives envisagées :

- Poursuivre la dynamisation du réseau de professionnels avec davantage de moments d'échange : *les Journées Promeneurs du Net, les Pausés- Cafés*
- Accompagner les nouveaux PDN dans la mise en place du dispositif au sein de leur structure
- Améliorer la communication notamment par la création de supports communs, proposer la présence d'un stand PDN lors d'événements en lien avec la jeunesse : *l'organisation de temps de réflexion et de travail autour de la communication (supports et stratégies)*
- Ouvrir le dispositif des PDN à des professionnels d'autres secteurs d'activité ou d'autres zones géographiques : *envisager de présenter le dispositif PDN à des professionnels de l'insertion professionnelle, de la santé ou sur des territoires identifiés comme zones blanches*
- Participer à la réflexion de la mise en œuvre d'un outil équivalent en direction des parents
- Participer à l'articulation entre le dispositif PDN et la Boussole des Jeunes

ANNEXES

PERMANENCE PAEJ LYCEE LA BORDE BASSE

Le point accueil écoute jeunes a pour mission de rendre accessible un espace de parole gratuit, anonyme et confidentiel auprès des jeunes de 11 à 26 ans. Le lycée La Borde Basse étant le seul lycée public et relativement excentré de Castres, le point accueil écoute jeunes offre une possibilité pour les lycéens qui n'en ont pas la facilité, d'expérimenter un lieu d'écoute confidentiel.

OBJECTIF ET PERTINENCE D'INTERVENTION :

Le lycée de La Borde Basse est un établissement polyvalent offrant une diversité de formations incluant une filière professionnelle ainsi qu'un enseignement supérieur (BTS, licence professionnelle...).

Il dispose d'une équipe pédagogique composée d'enseignants, de quatre conseillers principaux d'éducation et de personnels de la vie scolaire. Deux infirmières sont également présentes ainsi que trois documentalistes.

Une permanence de trois psychologues de l'éducation nationale est assurée sur différents jours de la semaine, elles assurent l'accompagnement autour de l'orientation scolaire ou professionnelle.

Une professionnelle du rectorat s'occupant du dispositif de décrochage scolaire Elodie Offroy et des professionnels de l'équipe mobile adolescents du CMP y sont également présents.

Au vu des difficultés de mobilité depuis le lycée et de l'accueil d'étudiants habitant des régions isolées, les professionnels du lycée ont identifié le besoin de mettre en place un espace d'écoute destiné aux jeunes.

Le Point Accueil Écoute Jeunes a pour mission notamment d'aller à la rencontre des jeunes qui n'en ont pas l'accessibilité afin de leur proposer des entretiens individuels autour desquels ils peuvent élaborer et traiter leurs difficultés, leurs problématiques. Le PAEJ a perçu l'opportunité de créer un lien avec les jeunes qui n'ont pas accès au service sur le site de Tarn Espoir, pour des raisons géographiques, temporelles ou familiales.

La création d'une permanence au sein du lycée de la Borde Basse correspond aux missions du PAEJ. Elle a débuté au cours de l'année scolaire 2018-2019.

MODALITÉS PRATIQUES :

***Ré-installation du dispositif :**

Du fait de modifications de l'équipe du PAEJ de Castres, les permanences ont repris durant le mois de Mai 2022.

Nos interlocutrices pour remettre en place les permanences ont été les infirmières, proposant la mise à disposition d'un bureau au sein de leur espace.

Nous avons travaillé dans un premier temps à présenter le dispositif auprès d'elles ainsi qu'à organiser les dates de permanences ainsi que les modalités de rencontre des jeunes.

Nous entrevoyons une certaine pertinence à réaliser les permanences du PAEJ au sein du bureau des infirmières mais aussi de s'appuyer sur le lien que les jeunes ont avec les infirmières pour différentes raisons :

- au regard du peu de temps de permanence sur le lycée
- les jeunes viennent souvent parler et confier ce qui ne va pas sur un plan somatique comme sur un plan psychologique
- le somatique est parfois l'expression d'un mal être ou d'un questionnement adolescent
- une certaine confidentialité et discrétion est réservé à cet espace

Également, dans un second temps, nous avons rencontré les documentalistes qui sont favorables à nous prêter un bureau pour proposer les entretiens à condition de le réserver à l'avance.

Enfin, en Septembre, nous avons rencontré trois conseillers principal d'éducation ainsi que le proviseur adjoint du lycée. Les conseillers principaux nous ont aussi évoqué le lien de confiance que les étudiants tissent avec eux et qu'il est possible qu'ils orientent auprès de la permanence certains jeunes.

***Prise de RDV :**

Il a été convenu que les infirmières prennent les premiers rendez-vous pour les jeunes, qu'elles en informent l'intervenante par mail ou par téléphone.

Il a été convenu que les CPE contactent par mail ou par téléphone l'intervenante pour une éventuelle prise de rendez-vous.

Une fois le premier entretien réalisé, à l'exception des jeunes qui annoncent qu'ils souhaitent être accompagné sur plusieurs rendez-vous, l'intervenante donne sa carte au jeune et lui propose soit de prendre rendez-vous directement avec elle, soit de lui

téléphoner, soit de prendre rendez-vous auprès des infirmières ou encore de réfléchir.

***Déroulé des rencontres :**

Lors du premier entretien, l'intervenante présente le dispositif du PAEJ, se présente elle-même puis propose un temps de parole du jeune qui expose ce qui l'amène.

La parole et l'élaboration conduisent ensemble à cerner les ouvertures, les éléments qui permettent d'y voir plus clair et comprendre le nœud des difficultés. L'intervenante est parfois amenée à donner des indications au jeune afin de dénouer les problématiques.

Il est avancé au jeune qu'il n'y a pas de durée valable ou déterminée de rencontres. Pas non plus de régularité programmée. Ainsi, il se peut que le jeune vienne une fois, deux fois, ou bien qu'il vienne par intermittence, qu'il nous rencontre une fois puis qu'il revienne quelques mois plus tard, ou encore qu'il finisse par nous rencontrer nous ou bien un collègue de Tarn Espoir sur le site de Castres.

Il s'agit d'opérer un premier temps de rencontre qui permet d'affiner la demande du jeune, de faire l'état des lieux de la (ou des) problématique(s) mais également de créer un lien de confiance sécurisée au sein duquel il peut éprouver la parole et les effets de l'élaboration.

ACTIVITE 2022 :

→ Mise en place : Suite à la rencontre avec le Proviseur adjoint, nous avons mis en place un affichage papier et numérique dans le lycée à partir du mois de Septembre avec les dates, horaires et lieu des permanences.

La mise à disposition du bureau du médecin au sein de l'infirmerie permet de préserver la confidentialité des entretiens par rapport aux enseignants.

→ Calendrier : Les permanences ont lieu les premiers et troisième mardi du mois à l'exception des vacances scolaires de 9H30 à 12H30.

Elles ont eu lieu pour l'année 2022 les :

17 Mai

31 Mai

7 Juin

6 Septembre

4 Octobre

18 Octobre

15 Novembre

6 Décembre

Il y a eu au total 9 jeunes (dont 7 filles et 2 garçons) qui sont venus sur la permanence pour un ou plusieurs entretiens.

→ Problématiques abordées par les jeunes lors du premier entretien :

- * Deuil : 1
- * Séparation des parents : 2
- * Conflit familial : 3
- * Maltraitance subie-abus sexuel-viol : 2
- * Problématique de lien social-amicale-amoureuse : 2

→ Les rencontres avec les professionnels de l'établissement :

- *Infirmières : le 19 Avril et le 6 Septembre 2022
- * Documentalistes : 5 Juillet 2022
- * Conseillers principaux d'éducation : le 6 Septembre 2022

- * Élodie Offroy (référente programme de réussite éducative) : le 4 Octobre 2022

- * Mr Vasquez-Lopez proviseur adjoint : 18 Octobre 2022

PERTINENCES ET LIMITES RENCONTRÉES :

*Pertinences :

Nous considérons que la présence du PAEJ au sein du lycée de La Borde Basse est essentielle car de nombreux jeunes rencontrés sont accueillis en internat et donc ne sont pas des habitants de Castres mais de villes et villages éloignés du Tarn. Ils ont donc très peu de chance de rencontrer un professionnel qui les écoute en toute confidentialité, au vu de l'éloignement géographique de leur domicile mais également compte tenu de leur emploi du temps.

Par ailleurs, il a été constaté la nécessité chez certains jeunes d'être assurés du fait qu'ils pouvaient bénéficier du PAEJ sans que leurs parents en soient au courant, le PAEJ au sein du lycée La Borde Basse voit ainsi toute sa pertinence.

Les jeunes se saisissent de l'espace, certains ont témoigné de problématiques sérieuses

voire préoccupantes autour desquelles une amorce d'élaboration a eu lieu.

Le lien de partenariat avec les différents professionnels de l'établissement se tisse et se construit.

*Limites dans le fait que l'anonymat n'est pas respecté étant donné que ce sont les infirmières qui adressent les jeunes au PAEJ et sur le registre de Parcours Sup, le jeune qui a un rendez-vous avec l'intervenante du PAEJ est inscrit comme étant à l'infirmerie.

Par ailleurs, les infirmières demandent à être informées si le jeune reprend rendez-vous ensuite avec l'intervenante ou pas. Nous comprenons cette demande et avons choisi d'y répondre favorablement car certains jeunes se montrent grandement en difficultés et les infirmières ont besoin de s'assurer qu'il est « accompagné ». Pour autant, nous mesurons la limite ténue entre l'« accompagnement » et la prise en charge thérapeutique à laquelle nous ne pouvons-nous substituer.

Il y a eu des confusions par mail dans les prises de rendez-vous pour les jeunes par les professionnels ce qui nécessite donc un réajustement de la modalité de prise des rendez-vous.

Il est parfois difficile d'orienter les étudiants sur le site de Tarn Espoir notamment pour des raisons de mobilité. Pour les étudiants étant à l'internat, et ceux qui ne veulent pas que leurs parents soient au courant de leur démarche, l'accès aux locaux de Tarn Espoir n'est pas impossible mais plus restreint et les entretiens individuels une ou deux fois par mois constituent une modalité d'accompagnement un peu distendu au regard des problématiques de certains jeunes.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES :

L'organisation de la prise de rendez-vous nécessite encore une réflexion pour obtenir plus de fluidité. L'étudiant pourrait contacter l'intervenante par téléphone pour planifier le rendez-vous directement avec elle. Mais reste l'écueil du logiciel « parcours sup » et de la nécessité pour l'établissement d'y inscrire où se trouve le jeune. Nous voyons la nécessité que les infirmières ou les conseillers principaux d'éducation contactent par téléphone l'intervenante afin de prendre rendez-vous pour le jeune plutôt que d'en passer par les mails.

La mise en place des permanences du PAEJ au sein du lycée de la Borde Basse a débuté en 2017 mais l'intervenante ayant changé, nous avons initié de nouvelles modalités d'accueil et de lien avec l'établissement en Juin 2022. Ainsi, au vu des éléments figurant dans ce rapport d'activités, nous avons un recul de quelques mois sur ce dispositif ce qui nous amène à considérer que cette mise en place est à peaufiner et à poursuivre.

PERMANENCE PAEJ MISSION LOCALE MAZAMET

Le point accueil écoute jeunes a pour mission de rendre accessible un espace d'écoute anonyme, gratuit et confidentiel auprès des jeunes de 11 à 26 ans. La mission locale de Mazamet étant une mission locale relativement excentrée dans le département du Tarn, le Point Accueil Écoute Jeune offre une possibilité pour les jeunes qui se trouvent dans le dispositif de la mission locale de bénéficier d'un espace de parole et d'expression.

OBJECTIF ET PERTINENCE D'INTERVENTION :

« Le rôle des Missions Locales est défini par le Code du travail aux article L5314-1 et suivants qui leur confèrent une mission de service public.

Présentes sur l'ensemble du territoire, les Missions Locales exercent une mission de proximité, avec un rôle essentiel : accompagner tous les jeunes sortis du système de formation initiale, âgés de 16 à 25 ans, qui le souhaitent ou qui en expriment le besoin, dans leurs parcours d'accès à l'emploi, à la formation et à l'autonomie sociale (santé, logement, mobilité, etc...). Elles contribuent à l'élaboration et à la mise en œuvre, dans leur zone de compétence, d'une politique locale concertée d'insertion professionnelle et sociale des jeunes, en mobilisant les compétences de l'ensemble des partenaires publics et privés. » ⁵

L'équipe est composée de cinq conseillers en insertion, d'une secrétaire à l'accueil, d'un adulte relais et d'une coordinatrice.

L'équipe de conseillers proposent une palette extrêmement large et variées d'ateliers et de proposition afin de permettre à chaque jeune de trouver sa place et d'explorer dans un contexte sécurisée différentes voix de créativité, d'inscription sociale et professionnelle. Ces outils sont précieux, tant ils favorisent pour les jeunes une nouvelle forme de lien à l'autre, plus humain.

Au regard de l'âge du public accueilli, de l'éloignement géographique, ainsi que de la précarité sociale de certains jeunes ; la mission locale a identifié le besoin de mettre en place un espace d'écoute et de parole dédié aux jeunes.

Le Point Accueil Écoute Jeunes a pour mission entre autres, d'aller à la rencontre des jeunes qui ont des difficultés à solliciter une aide mais également de « rétablir le dialogue et restaurer les liens de confiance entre ces adolescents et jeunes adultes et leur environnement familial et social (scolaire, périscolaire, professionnel, administratif...) » ⁴.

Les jeunes accueillis à la Mission locale résident dans des lieux isolés, ont un accès difficile

⁴ Cahier des charges Point Accueil Ecoute Jeunes, Avril 2017 ; page 5.

aux soins et à l'accompagnement social ; ainsi le PAEJ a perçu l'opportunité de proposer aux jeunes de la Mission locale des entretiens individuels autour desquels ils peuvent élaborer et traiter leurs difficultés, leurs problématiques mais également réinstaurer un lien de confiance à l'autre.

La création d'une permanence au sein de la Mission locale correspond aux missions du PAEJ.

MODALITÉS PRATIQUES :

***Ré instauration du dispositif :**

Du fait de la modification de l'équipe du PAEJ, les permanences ont été suspendu.

L'intervenante précédente du PAEJ se rendait à la Mission locale de Mazamet une fois par mois.

Depuis 2022, il a été décidé que les permanences du PAEJ au sein de la mission locale de Mazamet aient lieu deux fois par mois.

Nous avons rencontré la coordinatrice de la mission locale de Mazamet ainsi qu'une responsable de la mission locale Tarn Sud afin d'organiser les dates et les modalités de mise en place.

Un bureau est mis à disposition de l'intervenante et ce sont les conseillers qui orienteront les jeunes vers le PAEJ.

Une rencontre avec l'équipe des conseillers d'insertion de la mission locale de Mazamet a eu lieu afin de présenter le dispositif et d'échanger sur les modalités de mises en place.

***Prise de RDV :**

Dans un premier temps, les rendez-vous étaient fixés par la secrétaire de la mission locale sur la demande des conseillers.

Au vu de la difficulté à positionner un rendez-vous avec un jeune qui souhaite revenir la fois suivante, étant donné que l'agenda se trouvait déjà rempli par la secrétaire, nous avons décidé de prendre les rendez-vous avec les jeunes le souhaitant une fois l'entretien terminé et de transmettre à la secrétaire les différents rendez-vous qui ont été positionné pour la fois suivante.

Ceci a eu pour effet de voir les premiers rendez-vous adressés directement par les conseillers à l'intervenante du PAEJ, facilitant ainsi le lien partenarial et la mise en place des rendez-vous.

Une délais d'attente est repéré par moments.

***Déroulé des rencontres :**

Lors du premier entretien, l'intervenante présente le dispositif du PAEJ, se présente elle-même puis propose un temps de parole du jeune qui expose ce qui l'amène.

A la fin de chaque premier entretien, il est proposé au jeune soit :

- de prendre un prochain rendez-vous avec l'intervenante,*
- ou bien de contacter cette dernière par téléphone afin de prendre rendez-vous,*
- ou bien d'en passer par le conseiller ou de réfléchir.*

Il s'agit d'opérer un premier temps de rencontre, de créer un lien de confiance sécurisée à l'autre, initié par la confiance que le jeune fait au conseiller d'insertion et à la Mission locale. Également, ce premier temps permet d'affiner la demande du jeune, de prendre en compte sa temporalité, de faire un état des lieux de sa situation et de la (ou des) problématique(s) qu'il souhaite traiter. « L'accompagnement s'adapte donc à la singularité de chaque jeune »⁵.

L'espace de parole et d'élaboration conduisent ensemble à cerner les ouvertures, les éléments qui permettent d'y voir plus clair et comprendre le nœud des difficultés.

L'intervenante est parfois amenée à donner des indications au jeune afin de dénouer les problématiques ou d'ouvrir des possibilités alternatives.

Il est avancé au jeune qu'il n'y a pas de durée valable ou déterminée de rencontres. Pas non plus de régularité programmée. Ainsi, il se peut que le jeune vienne une fois, deux fois, ou bien qu'il vienne par intermittence, ou encore qu'il rencontre un collègue de Tarn Espoir (présent également sur Mazamet).

ACTIVITE 2022 :

→ Mise en place :

Les permanences ont démarré aux mois de Mars.

Il a été nécessaire de trouver un bureau qui respecte la confidentialité, certains bureaux n'étant pas isolés phoniquement. Un conseiller met alors à disposition son bureau tandis qu'il est en intervention de groupe auprès des jeunes.

Il a été constaté lors des six premiers mois que beaucoup de jeunes manifestaient des difficultés à se rendre aux rendez-vous, pour des raisons de mobilités en majeure partie, les conseillers font également état d'absences aux rendez-vous.

Au vu des problématiques évoquées par les jeunes, l'intervenante a considéré opportun de rencontrer les psychologues du centre médico-psychologique de Mazamet afin de créer un lien de partenariat facilitant les échanges entre les deux structures.

A partir du mois de Septembre 2022, il a été constaté une certaine affluence dans la demande de premiers entretiens. Ainsi, il a été décidé d'allonger la plage horaire de rendez-vous, offrant la possibilité d'accueillir cinq jeunes en entretiens au lieu de trois.

→ Calendrier :

Les permanences ont lieu les deuxièmes et quatrièmes mardis du mois de 9H30 à 13H00 jusqu'au mois de Novembre puis de 9H30 à 14H30 pour le mois de Novembre et de 9H30 à 15H00 à partir du mois de Décembre.

⁵ Ibid. page 6

→ Problématiques abordées par les jeunes lors du premier entretien :

- * Séparation- Conflit familial pouvant entraîner une rupture : 7
- * Problématique abandonnique : 2
- * Problématique psychiatrique : 3
- * Problématique de maltraitance subie (comprenant abus sexuel, viol) : 12
- * Dépression-Anxiété : 3
- * Exil : 2
- * Conflit-Violence conjugale : 2
- * Deuil : 1

→ Les rencontres avec les professionnels partenaires :

8 Mars : mission locale Karine PALACIO Akila OUZIOUI

29 Mars : rencontre équipe de conseillers mission locale Mazamet

19 Juillet : rencontre Karine PALACIO et Akila OUZIOUI

26 Juillet : entretien avec Akila OUZIOUI et rencontre CMP de Mazamet avec les psychologues Sophie DABAGUE et Hélène SALAUN

6 Décembre : rencontre mission locale Karine PALACIO Akila OUZIOUI Delphine NAU

PERTINENCES ET LIMITES RENCONTREES :

***Pertinences :**

La circulation de l'information des permanences du PAEJ fonctionne, les conseillers d'insertion en parlent régulièrement aux jeunes, offrant la possibilité à chacun de rencontrer l'intervenante.

Un réajustement des modalités de prise de rendez-vous a été nécessaire, facilitant le lien de travail entre l'intervenante et les conseillers mais également, le lien avec le jeune.

Des temps informels d'échange entre l'intervenante et les conseillers ont lieu suite notamment aux mails qui sont adressés à l'intervenante permettant soit un éclairage, soit un réajustement, soit un appui au travail avec le jeune.

Les jeunes s'appuient sur l'espace d'écoute proposé afin de construire une amorce de sens sur ce qui se passe et ce qui leur arrive, afin de pouvoir nommer les choses qui leur sont arrivées. Cet accompagnement peut venir soutenir leur rapport aux autres, affiner leur questionnement concernant leur projet professionnel ou tout simplement leur permettre de mettre les éléments au clair, en ordre.

***Limites :**

Comme évoqué précédemment, les problématiques pour lesquelles les jeunes viennent parler relèvent de problématiques qui dépassent grandement la problématique

adolescente mais font état de fragilités psychiques et de problématiques de maltraitance qui n'ont pas été traitées mais également de problématiques corporelles (anorexie, incurie...). Ainsi, le traitement de leurs problématiques par la parole s'avère pour certains d'entre eux vain car ils nécessitent une prise en charge plus soutenue et contenante.

Ainsi, si les conseillers sont confrontés à des jeunes se trouvant dans des situations de grande précarité psychique mais également sociale, et cognitive ; la permanence du Point Accueil Ecoute Jeunes ne peut pas se substituer à un accompagnement sanitaire, institutionnel, et pluridisciplinaire nécessitant un étayage médical.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES :

Au regard de cet état des lieux de l'activité 2022, nous considérons l'intérêt et la pertinence de la permanence au sein de la mission locale de Mazamet dans la mesure où celui-ci permet aux jeunes un apprivoisement d'un lien à un autre pacifiant mais aussi il permet de tisser du lien social. L'accompagnement des jeunes au sein de ces permanences favorise ensuite une orientation vers les professionnels de soin de la ville même si pour l'instant ces orientations n'ont pas été effectuées.

Le travail de lien avec les conseillers, et la construction d'un lien partenarial avec les structures de soin est à poursuivre et à maintenir.

Ainsi, il semble nécessaire de rencontrer les professionnels libéraux du soin afin d'étendre le réseau de partenaires mais également dans le but de multiplier les interlocuteurs auxquels les jeunes peuvent être adressés.